



RAPPORT
ANNUEL
D'ACTIVITÉS

20



16



04

INTRODUCTION

Le conseil des maires
de la MRC

Le personnel 2017

Programme de reconnaissance
de la MRC

06

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Message du préfet

Message de la nouvelle Préfète

Message de la Directrice
générale

Rencontre des élus

Campagne / Ça vaut de l'or!

Fonds de développement
des territoires

10

COMMUNICATION

Information aux citoyens
et relations de presse

Page Facebook et site Internet

13

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Révision du schéma
d'aménagement

Plan de développement de
la zone agricole (PDZA)

Réglementation régionale (SAR)

Soutien aux municipalités

Avis et certificats

Projets spéciaux

Ortho-photographies

Programmes de rénovation

Construction immobilière

Gestion des cours d'eau

19

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Entrée en vigueur du
Plan de gestion des matières
résiduelles (PGMR)

Déchets domestiques

Collecte sélective

Réglementation municipale

Écocentres

L'Escouade Verte et la
sensibilisation citoyenne

Sensibilisation en milieu
scolaire

Soutien et sensibilisation
auprès des ICI

Semaine québécoise de
réduction des déchets

Autres activités de
sensibilisation

Table pour la récupération
hors foyer

Bulletin Le Möbius

Collecte des plastiques
agricoles

Ancien lieu d'enfouissement
sanitaire (LES)

27

BIOM

Le complexe BioM en appel
de proposition

Processus d'appel d'offres

Changement à la gouvernance

Entente de principe
avec Gaz Métro

Règlement d'emprunt

Tournée municipale
d'information

BioM en mode information,
sensibilisation et éducation

« Mon BioM » tient un concours
en ligne

Projets vitrines

31

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Conseil de la Culture
Fonds culturel
Entente avec le ministère
Journées de la Culture
Concours photo
Galerie Marie et Pierre Dionne
Politique d'acquisition et de conservation d'oeuvres d'art
Prix Reynald-Piché

40

PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Le Parc se dote d'aménagements additionnels
Hébergement nautique et tarification des rampes de mise à l'eau
Réfection de piste
20^e anniversaire du Parc régional
Borne interactive du Parc
La vélo-patrouille la plus dynamique au Québec

44

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Mandat touristique confié au CLD
Partenariat de la MRC

45

DÉVELOPPEMENT RURAL

Le Fonds de développement des territoires ruraux (FDTR) 2014-2019
Autres dossiers

50

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Encouragement à la persévérance scolaire

51

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Comité de sécurité publique
Campagne Bon pied, Bon oeil
Sécurité nautique
Comité régional du transport
La Sécuri-Parc et les cadets de la Sûreté du Québec de retour

55

SÉCURITÉ INCENDIE

Évaluation et analyse
Sensibilisation
Inspections
Formation
Mesures d'autoprotection

57

SÉCURITÉ CIVILE

Portrait des risques
Formations à la sécurité civile
Plans de mesures d'urgence
Mise à jour des plans de sécurité civile
Rapport d'analyse et Plan de mise en œuvre

58

PERSPECTIVES 2017

59

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONSEIL DES MAIRES

Lors de son assemblée publique du 25 janvier 2017, le Conseil des maires de la MRC de Beauharnois-Salaberry a connu une importante transition à la préfecture, alors que madame Maude Laberge (Mairesse de Sainte-Martine) a succédé à M. Yves Daoust (Maire de Saint-Louis-de-Gonzague), ce dernier ayant occupé cette fonction pendant 22 ans.



MAUDE LABERGE

Préfète

Depuis janvier 2017
Mairesse de Sainte-Martine



YVES DAOUST

Préfet suppléant

Préfet en 2016 – Maire de Saint-Louis- de-Gonzague



CAROLINE HUOT

Mairesse de Saint-Stanislas-de-Kostka



DENIS LAPOINTE

Maire de Salaberry- de-Valleyfield



CLAUDE HAINEAULT

Préfet suppléant en 2016
Maire de Beauharnois



FRANCINE DAIGLE

Mairesse de Saint-Urbain- Premier



GAÉTAN MÉNARD

Maire de Saint-Étienne- de-Beauharnois



LE PERSONNEL 2017

Dans l'ordre habituel, en débutant par la rangée à l'avant : Laurence Mc Sween, Gabriel Dubuc-Perras, Lyne Charlebois, Francis Couture Bojanowski, Chirstine Bergeron-Verville, Réjean Lemieux, Alexandra Verner, Mario Ouellet.

À l'arrière : Isabelle Perron, Patrice Lemieux, Guy Longtin, Geneviève St-Pierre, Jacqueline Roussy, Sylvie Poirier, Josée Guionnet, Philippe Meunier, Linda Phaneuf, Marc-André Gagnon, Josianne Lorange, Line Asselin, Françoise Hoarau, Martin Argouin, Linda Riach, André Barrette, Audrey Pilon, Jacob Bernier, Valérie Binette, Julien Derepentigny, Marie-Claude Pinard, Normand Leduc.

Absents : Marie-Josée Leblanc et Michaël Jagura.



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE LA MRC

Comme elle le fait maintenant depuis plusieurs années, en vertu de son programme de reconnaissance adressé à l'endroit des membres de son personnel, la MRC rendait hommage en décembre dernier à trois de ses employés célébrant plusieurs années de service au sein de l'organisation.

En l'occurrence, ce coup de chapeau de l'organisation a en un premier temps été donné à l'endroit du coordonnateur aux communications, M. Guy Longtin, pour ses 25 ans d'engagement au sein de la MRC, ce dernier ayant débuté sa carrière en mars 1991. Son entrée en poste a d'ailleurs coïncidé avec l'instauration à l'époque par la MRC de cette nouvelle fonction rattachée aux relations publiques et de presse.

Des félicitations ont également été formulées à madame Marie-Claude Pinard pour ses 15 ans de service, dont les six dernières années complétées à titre d'adjointe administrative au Parc régional. Que dire de madame Sylvie Poirier qui, elle aussi, s'est attirée les éloges de l'administration pour ses 5 ans cumulés à titre de secrétaire-réceptionniste à la MRC.



MESSAGE DU PRÉFET

Au terme de l'année qui vient de s'écouler, il s'avère que les dossiers et projets qui ont interpellé la MRC ont de nouveau été nombreux.

Parmi ceux-ci, que dire en un premier temps du 20^e anniversaire d'existence que célébrait en 2016 le Parc régional de Beauharnois-Salaberry.

À preuve que les services et les attraits touristiques du parc ne cessent de se développer depuis ces deux décennies, la MRC a procédé l'été dernier à l'inauguration d'une toute nouvelle halte destinée aux véhicules récréatifs (VR), une clientèle en forte croissance.

Au plan environnemental, l'année 2016 se révèle un jalon significatif pour la MRC, alors qu'est officiellement entré en vigueur son nouveau Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), un document inspiré de consultations publiques qui orientera pour les quatre prochaines années (2016-2020) les décisions et les gestes de la région en matière de réduction et de valorisation de nos matières résiduelles.

Au niveau de la sécurité publique, l'année 2016 s'est démarquée avec la tenue d'une importante et originale campagne de sensibilisation « *Bon pied, Bon œil* » destinée aux piétons et aux automobilistes en ce qui a trait aux comportements de courtoisie et de sécurité à adopter aux intersections et passages piétonniers.

Au plan davantage politique, l'année 2016 se sera également révélée ma dernière année à la préfecture de la MRC de Beauharnois-Salaberry, et ce, après que mes collègues maires et mairesses, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler, m'eurent témoigné pendant 22 ans leur confiance et leur marque de solidarité. Sans leur support, nous n'aurions pas accompli tout ce travail bénéfique pour notre belle région, et je dis, « *la plus belle région* » du Québec.

Tout au long de mes mandats successifs à la préfecture de la MRC, trois valeurs clés m'ont constamment guidé dans mes relations personnelles avec mes collègues élu(e)s, à savoir l'importance de la concertation, de l'harmonie et de l'équité. Des valeurs qui ont aussi été transposées au niveau des rapports entre la MRC et les Municipalités.

Je voudrais aussi remercier tout le personnel de la MRC, ainsi que sa directrice générale, madame Linda Phaneuf, sans qui de nombreuses réalisations régionales n'auraient pu voir le jour.



Je me réjouis de céder ma place à madame Maude Laberge, à qui les maires et mairesses ont transmis leur confiance et confié le gouvernail de notre MRC. Je suis convaincu que, sous sa gouverne, la MRC va aller dans la bonne direction. Allez les matelots, hissez les voiles, Maude, tiens le gouvernail!

Bref, voilà seulement quelques faits saillants d'une année 2016 où les résultats atteints témoignent de l'ampleur du travail accompli par la MRC, les municipalités et leurs partenaires. Quoi de mieux pour apprécier cette feuille de route que de consulter ce *Rapport annuel d'activités 2016*.

Yves Daoust – Préfet 2016
Préfet suppléant 2017

MESSAGE DE LA NOUVELLE PRÉFÈTE

Je remercie grandement mes collègues maires et mairesses de m'avoir témoigné en début d'année 2017 leur confiance pour occuper la préfecture de la MRC. Avoir la confiance des citoyens, c'est un privilège, mais avoir la confiance de nos pairs, c'est particulièrement précieux.

Je compte bien poursuivre modestement le legs de cette vision régionale que nous a laissé M. Daoust, à savoir le souci d'équilibre, d'harmonie et du lien de confiance entre les membres du conseil, de même que la préservation du sens du compromis et du principe d'équité entre les différentes communautés constituant la MRC.

Au nom de mes collègues maires et mairesses, je témoigne donc à Yves toute notre reconnaissance pour ces deux décennies de leadership et salue haut et fort son travail exemplaire dans l'inculcation d'un esprit de collégialité et de bonne entente à la table du conseil des maires.

Maude Laberge – Préfète



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il m'est à mon tour émouvant de saluer le départ de M. Yves Daoust à la préfecture de la MRC, après l'avoir côtoyé pendant toutes ces années, d'abord comme aménagiste et ensuite comme directrice générale.

Je suis particulièrement fière d'avoir pu vivre à ses côtés d'importants moments pour notre région, tel que le développement du Parc régional de Beauharnois-Salaberry et sa ramification à la Route Verte, la signature du protocole d'entente avec Hydro-Québec ou encore l'inauguration de l'Autoroute 30.

Je suis persuadée que le parcours que nous serons appelés à vivre en compagnie de la nouvelle préfète, madame Maude Laberge, sera tout aussi agréable et les réalisations tout aussi nombreuses.

Linda Phaneuf – Directrice générale





RENCONTRE DES ÉLUS

Pour une 11^e occasion, la MRC tenait en date du 7 avril 2016 sa traditionnelle rencontre annuelle des élus, où maires et mairesses et conseillers et conseillères se rencontraient pour discuter d'enjeux régionaux en présence des directions générales municipales et des représentants du CLD Beauharnois-Salaberry.

L'événement annuel a pris place à cette occasion à la salle Éveline-Meloche de l'Hôtel de ville de Saint-Louis-de-Gonzague, auquel quelque 65 personnes ont participé, dont 32 élus.



La MRC a d'ailleurs saisi l'opportunité pour souligner et rendre hommage en cours de soirée aux dirigeants de Valspec, un diffuseur culturel d'envergure du territoire célébrant son 40^e anniversaire d'existence.

Le public présent a pu ainsi assister aux deux présentations officielles de la soirée ayant pour thèmes « *Le développement commercial local et régional: à l'heure de nouveaux enjeux et défis* » et « *Bilan de l'An 1 de la campagne Ça vaut de l'or! et actions 2016* ».

Lors de la première conférence, M. Pierre Laflamme, président de la firme DEMARCOM, assisté de madame Angélique L'Écuyer, commissaire commerce et tourisme au CLD Beauharnois-Salaberry, a présenté les résultats d'une étude sur l'offre et la demande commerciale sur le territoire et rappelé à l'auditoire l'importance pour les municipalités de bien s'outiller en termes réglementaires et d'affectations en cette ère de fuites commerciales, de libre marché et d'achats en ligne.

*Quelque 65 personnes
ont participé, dont 32 élus,
à la traditionnelle
rencontre annuelle*

Pour leur part, les représentants de ZEL Agence de communication ont dressé le bilan des actions posées à l'An 1 de la campagne de positionnement stratégique territorial *Ça vaut de l'or!* et informé les élus des actions prévues à l'An 2. 🌊



CAMPAGNE **ÇA VAUT DE L'OR!**

En partenariat avec la MRC, le CLD Beauharnois-Salaberry a poursuivi en 2016 le pilotage de la campagne promotionnelle et de positionnement stratégique territorial *Ça vaut de l'or!*

Dans la mesure où le calendrier officiel de cette campagne couvre la période d'avril à mai de l'année suivante, 2016 a donc correspondu au terme de l'An 1 et à l'amorce de l'An 2 de la campagne.

En début d'année, de sorte à remercier d'abord les partenaires de la campagne, une soirée reconnaissance s'est tenue en janvier. Cet événement fut par la suite suivi d'un déjeuner-conférence qui s'est tenu en date du 18 février à l'Hôtel Plaza. À cette dernière occa-

sion, on a présenté aux partenaires le plan de match de l'année 2016 et dévoilé la nouvelle et 6^e ambassadrice de la campagne, en Émilie Brisson, athlète et fille de gang.

Dans le cadre des opérations de sensibilisation sur le terrain, les responsables de la campagne ont été actifs alors qu'ils ont tenu kiosque au Salon Expo-Habitation au stade olympique de Montréal (12 au 14 février), au Salon de l'emploi de la Vallée du Haut-Saint-Laurent (8 mars) ainsi qu'à la Foire nationale de l'emploi de Montréal (13 octobre). À chacune de ces occasions, on a promu les attraits et la qualité du milieu de vie de la région, dont la richesse des plans d'eau et du réseau cyclable. 🌊

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en matière de développement local et régional. Résultat de la fusion de quatre programmes d'aide financière antérieurs dont disposait déjà la MRC et de la liquidation de la CRÉ de la Vallée-du Haut-Saint-Laurent, cette enveloppe est déléguée par le ministre des Affaires municipales afin que la MRC prenne toute mesure favorisant le développement sur son territoire conformément aux priorités d'intervention établies.

Ainsi, la MRC de Beauharnois-Salaberry s'est vue octroyée, du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), des engagements financiers de l'ordre de 730 382 \$ du ministre pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 en vertu des priorités d'intervention territoriale préalablement établies. De cette somme, 180 000 \$ ont été affectés au soutien de projets en milieux ruraux. 🌊

INFORMATION AUX CITOYENS ET RELATIONS DE PRESSE

Tout au cours de la dernière année, la MRC a maintenu ses relations publiques et de presse de sorte à pouvoir livrer auprès de l'ensemble de la population un message à la fois clair et efficace quant à ses projets et activités.

À ce titre, la MRC a tenu ou participé en cours d'année à 8 conférences de presse et événements médiatiques qui se répartissent chronologiquement ainsi:

CONFÉRENCES DE PRESSE ET ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES

- En partenariat avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Sûreté du Québec, le Service de police de Châteauguay et les municipalités, annonce à Sainte-Martine de la campagne de sensibilisation *Bon pied, Bon Oeil* (9 juin);
- Participation à la conférence de presse de Hydro-Québec pour l'inauguration du nouveau Centre d'interprétation de la centrale Beauharnois lors de laquelle est dévoilée une borne interactive sur le Parc régional de Beauharnois-Salaberry (14 juin);
- Inauguration de la nouvelle halte pour véhicules récréatifs (VR) à la Halte des Plaisanciers à Saint-Stanislas-de-Kostka (22 juin);
- Participation des vélo-patrouilleurs du Parc régional à la conférence de presse sur la sécurité à vélo à Salaberry-de-Valleyfield (12 juillet);
- Conférence de presse conjointe des MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent quant à leur partenariat pour le service de Taxibus (16 août);
- Présentation d'une oeuvre artistique réalisée dans une entreprise commerciale de Beauharnois à l'issue d'un exercice de médiation culturelle avec le milieu des affaires (20 septembre);
- Annonce d'une entente de partenariat institutionnel entre la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et les MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent quant à un énoncé de vision commune pour la période 2016-2018 relativement à la réduction des matières résiduelles en milieu scolaire (22 novembre);
- Appui de la MRC à l'initiative (pétition) de la députée fédérale Anne Quach quant à un meilleur encadrement de la réglementation de la navigation de plaisance, des activités nautiques et de la sécurité sur les plans d'eau (25 novembre). 🌿



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Tel qu'elle s'est habituée à le faire avec rigueur depuis plusieurs années, la MRC a de nouveau émis sur une base régulière une série de communiqués de presse de sorte à pouvoir informer adéquatement la population de ses activités, projets et dossiers. Ainsi, pour l'année 2016, près d'une centaine de communiqués (86) ont été diffusés à la presse locale et régionale.

RADIOS ET TÉLÉS

En termes d'entrevues sur les ondes radiophoniques et télévisuelles régionales, l'année 2016 s'est avérée plutôt active, alors que la MRC s'est prêtée à 2 entrevues sur les ondes de la radio MAX FM 103 de Salaberry-de-Valleyfield, a participé à deux émissions du réseau de télé COGECO Valleyfield et fait l'objet de 4 reportages sur les ondes de la Télévision du sud-ouest (TVSO) de Châteauguay. Voici d'ailleurs le portrait de cette visibilité de la MRC sur les médias électroniques :

- Entrevue sur les ondes de TVSO pour annoncer les Journées de la persévérance scolaire (**9 février**);
- Entrevue à MAX FM 103 sur la tenue prochaine des Journées de la persévérance scolaire (**11 février**);
- Entrevue à COGECO Valleyfield pour annoncer la campagne à venir de *Bon pied, Bon œil* (**24 mai**);
- Entrevue à MAX FM 103 au sujet de la campagne *Bon pied, Bon œil* (**8 juin**);
- Entrevue à TVSO au sujet du Circuit des épouvantails (**11 octobre**);
- Entrevue à COGECO Valleyfield au sujet du Circuit des épouvantails (**12 octobre**);
- Entrevue à TVSO au sujet du Circuit Zéro Déchet (**19 octobre**);
- Entrevue à TVSO sur les activités culturelles du territoire de la MRC (**7 novembre**).



PUBLICITÉS

Dans le cadre de la promotion de ses activités, projets et services, la MRC a également recouru en 2016 à du placement publicitaire, que ce soit auprès des journaux hebdomadaires régionaux, des médias électroniques ou encore du réseau Facebook.

À ce titre, différents projets ont bénéficié de cette forme de promotion, qu'il suffise de mentionner le service de transport collectif Taxibus, la campagne de sensibilisation *Bon pied, Bon œil*, la collecte des surplus de carton, la tenue de la conférence *Zéro Déchet*, la présentation du Circuit des épouvantails, etc. 🌱



PAGE FACEBOOK ET SITE INTERNET

Voilà déjà quatre ans en 2016 que la MRC est membre de la communauté des médias sociaux, disposant depuis cette date d'une page Facebook. Au terme de l'année, on y répertoriait un total de 1 802 mentions « J'aime », en hausse de 27 % par rapport à 2015.

En ce qui a trait au site Internet de la MRC (www.mrc-beauharnois-salaberry.com), les statistiques affichées par l'outil *Google Analytics* démontrent qu'entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, le nombre d'utilisateurs a atteint 35 974 (2 997 / mois ou 98 par jour), en progression de 4 % par rapport à 2015. Quant au nombre total de pages vues au cours de la dernière année, elles atteignent 114 947, alors que la proportion de nouvelles sessions a atteint 66 %. 🌱

Au terme de l'année, on y répertoriait un total de 1 802 mentions « J'aime », en hausse de 27 % par rapport à 2015.





RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Au cours de la dernière année, en plus de compléter la formation des comités de travail, la MRC a également terminé l'établissement du portrait territorial, ce qui a permis l'amorce du chantier du diagnostic visant à identifier les forces et les faiblesses de la MRC.

L'étape du diagnostic territorial en est une qui s'avère très importante car elle permet de bien cerner les différents enjeux de développement rattachés à chacune des théma-

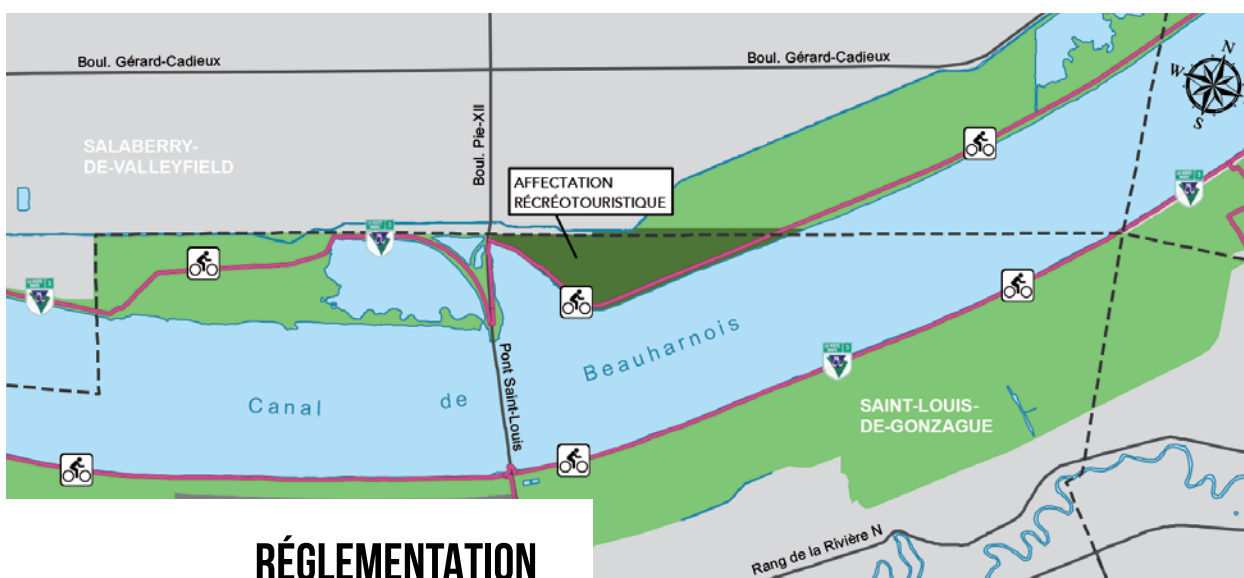
tiques abordées et met la table à la rédaction de l'énoncé de vision stratégique de la MRC, prévue en 2018.

Nous invitons donc les citoyens et les organismes partenaires à suivre attentivement la suite de ce projet qui définira le développement de la région. 🌱

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Quelques activités ont caractérisé la dernière année en lien avec le Plan de développement de la zone agricole, notamment une participation de la MRC le 13 août à la « Fête des Moissons » de Sainte-Martine, ainsi qu'une collaboration en octobre à la tenue de l'activité du « Circuit des épouvantails ». 🌱





RÉGLEMENTATION RÉGIONALE (SAR)

En matière de réglementation régionale, on retient en 2016 l'adoption de deux règlements de dérogation à la plaine inondable qui auront permis la reconstruction de trois ponts par le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports, de même que le règlement 278 qui est venu harmoniser les affectations liées au « Parc régional de Beauharnois-Salaberry » et créer l'affectation « récréotouristique ».

Dans ce dernier cas, cette réglementation permet l'implantation d'activités récréatives intensives à deux endroits spécifiques le long du Canal de Beauharnois, soit un site à Beauharnois et un autre à Saint-Louis-de-Gonzague. 🌿

SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS

L'année 2016 a permis de finaliser la rédaction du plan d'urbanisme et d'accompagner la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague dans la refonte complète de ses règlements d'urbanisme qui sont d'ailleurs entrés en vigueur dernièrement.

Dans un même ordre d'idées, le service de l'aménagement du territoire a également procédé à la rédaction des plans d'urbanisme des municipalités de Saint-Stanislas-de-Kostka et de Sainte-Martine et consacra l'année 2017 à l'élaboration de leur réglementation.

Tout en cours d'année, la MRC a par ailleurs assuré un soutien technique et cartographique à l'ensemble des municipalités. 🌿

AVIS ET CERTIFICATS

Le service a effectué en 2016 l'analyse et l'émission de 12 avis de non-contravention nécessaires à la réalisation de plusieurs projets municipaux et gouvernementaux. En complément, il a également analysé et émis 31 certificats de conformité, confirmant ainsi l'entrée en vigueur d'autant de règlements modifiant les instruments d'urbanisme des municipalités locales. 🌿

PROJETS SPÉCIAUX

En 2016, le service de l'aménagement s'est grandement impliqué à la réalisation de différents projets spéciaux.

Qu'on retienne à ce niveau la rédaction, avec le CLD et les Villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield, d'un mémoire au sujet du corridor économique de l'autoroute 30, la tenue d'échanges avec la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et Hydro-Québec au sujet de divers projets de développement le long du Canal de Beauharnois, la collaboration au projet d'inventaire patrimonial et de potentiel archéologique de la MRC, ainsi que l'identification des risques sur le territoire en collaboration avec la chargée de projet en sécurité civile.

Le service de l'aménagement a également participé activement au projet de développement de la zone industrialo-portuaire de Salaberry-de-Valleyfield en s'impliquant notamment au sein du comité local qui a été mis sur pied suite à l'annonce gouvernementale du mois d'avril 2016.

ORTHO-PHOTOGRAPHIES

Pour son plus grand bénéfice, ainsi que celui des municipalités et du CLD, la MRC a procédé en 2016 à l'acquisition de nouvelles ortho-photographies du territoire. Cette démarche a été rendue possible grâce à l'implication de plusieurs partenaires financiers.

PROGRAMMES DE RÉNOVATION

En fonction des dispositions légales et administratives envers lesquelles elle est redevable, la MRC a poursuivi la gestion des différents programmes de rénovation de la Société d'Habitation du Québec (SHQ), principalement constitués du programme Réno-Région et du Programme d'adaptation de domiciles (PAD).

LE BILAN 2016 SE DRESSE COMME SUIT :

Nombre de dossiers traités en cours d'année :

27 (exclusivement des programmes PAD, sauf 1 seul Réno-Région).

Répartition géographique des dossiers déposés :

Beauharnois	8
Saint-Étienne-de-Beauharnois	1
Sainte-Martine	4
Salaberry-de-Valleyfield	14

Subventions totales accordées : **252 711 \$**

Montant total des travaux : **333 909 \$**





CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE

Le service de l'aménagement et du développement du territoire a procédé à la compilation des statistiques reliées à la construction immobilière pour l'année 2016.

Ce qui se dégage sommairement, c'est que les 192 chantiers de construction résidentielle qui ont vu le jour l'an dernier ont permis l'ajout de 354 logements sur le territoire de la MRC, une hausse de 11 % du nombre de logements par rapport à 2015, et de 18 % en termes du nombre de chantiers.

À elle seule, la construction résidentielle en 2016 a généré des investissements qui ont dépassé les 49 millions de dollars

Quant à la valeur totale déclarée des 2119 permis de travaux de construction, de rénovation et d'amélioration qui ont été émis en 2016, celle-ci atteint un peu plus de 118 millions \$, en hausse de 12 % par rapport à 2015. De cette somme, plus de la moitié (61 %) a été investie dans le secteur résidentiel.

À elle seule, la construction résidentielle en 2016 a généré des investissements qui ont dépassé les 49 millions de dollars, surpassant de loin tous les autres secteurs d'activité. À l'exception d'une seule municipalité, toutes les municipalités de la MRC ont connu une augmentation du nombre de constructions résidentielles en comparaison avec l'année 2015.

À titre indicatif, et après calculs, cette dynamisation du marché immobilier s'est fortement traduite sur l'évaluation foncière totale à la grandeur du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry. En effet, celle-ci a atteint en 2016 l'impressionnante somme de 6679374773\$, en hausse de 5,6 % par rapport à 2015. 🌱

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

PERMIS DE CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES ET D'UNITÉS DE LOGEMENT ÉMIS EN 2016

Municipalités	Constructions 2016	Écart (%) 2015 / 2016	Unités de logement 2016	Écart (%) 2015 / 2016
Beauharnois	58	+ 12 %	96	- 5 %
Saint-Étienne-de-Beauharnois	7	+ 250 %	7	+ 250 %
Saint-Louis-de-Gonzague	11	+ 57 %	35	+ 35 %
Sainte-Martine	14	+ 100 %	17	+ 6 %
Saint-Stanislas-de-Kostka	8	0 %	8	0 %
Saint-Urbain-Premier	4	- 60 %	5	- 50 %
Salaberry-de-Valleyfield	90	+ 17 %	186	+ 19 %
TOTAL MRC	192	+ 18 %	354	+ 11 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERMIS
ÉMIS ET DE NOUVEAUX LOGEMENTS
RÉSIDENTIELS GÉNÉRÉS DANS LA
MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES
(2012 À 2016)

2012 /



516 (nouveaux logements)



262 (permis de construction)

2013 /



357 (nouveaux logements)



188 (permis de construction)

2014 /



345 (nouveaux logements)



185 (permis de construction)

2015 /



319 (nouveaux logements)



163 (permis de construction)

2016 /



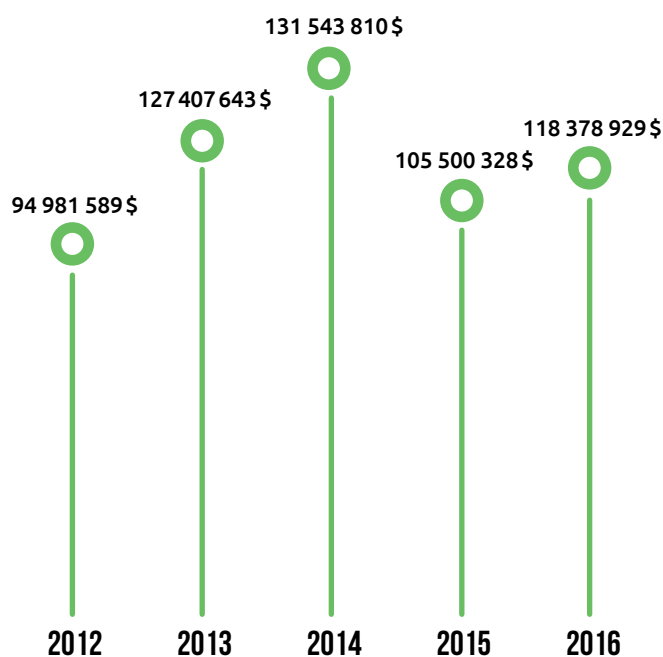
354 (nouveaux logements)



192 (permis de construction)

PROGRESSION DE LA VALEUR TOTALE
DES PERMIS DANS LA MRC
ENTRE 2012 ET 2016

Valeur totale investie dans les travaux de construction,
de rénovation et d'amélioration déclarés dans les secteurs
résidentiels, commerciaux, industriels, publics et agricoles





GESTION DES COURS D'EAU

Compte tenu que la gestion de l'écoulement de l'eau des cours d'eau demeure l'une des principales juridictions des MRC depuis 2006, cette responsabilité a de nouveau constitué en 2016 pour la MRC un important volet.

.....

À preuve, pas moins de 17 dossiers ont été gérés au cours de la dernière année. Voici comment s'est répartie la nature des interventions :

- 3 dossiers d'entretien de cours d'eau ont été réalisés en 2016 (pour un total de 7,9 km);
- 3 dossiers d'entretien amorcés en 2015 ont été finalisés en 2016;
- 7 nouvelles demandes d'entretien ont été reçues, pour des travaux prévus en 2017;
- 1 demande d'autorisation a été déposée par une municipalité locale pour la gestion de travaux d'entretien;
- 1 dossier d'aménagement, celui concernant le cours d'eau Gendron, a été réactivé;
- 2 dossiers de travaux d'entretien ont été gérés par la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Au niveau des demandes d'information diverses concernant les cours d'eau qui ont été adressées, tant par les arpenteurs-géomètres, les firmes de consultants, les municipalités, les ministères que les citoyens eux-mêmes, elles se sont établies en 2016 à 93 requêtes.

.....

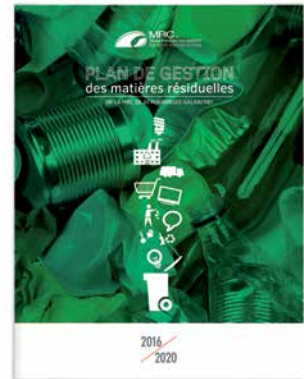
Parmi les autres interventions notables réalisées au cours de la dernière année, on compte :

- **L'Inspection de la rivière** Saint-Louis pour une 7^{ième} année consécutive (relevé des obstructions);
- **La récupération de deux poutrelles** du barrage Boyer tombées dans la rivière Saint-Louis;
- **Le projet pilote** avec le MAPAQ pour la branche 2 du cours d'eau Vinet (aménagement hydroagricoles et plantation d'arbustes dans la bande riveraine);
- **Le dépôt d'une résolution** du Conseil municipal de Saint-Étienne-de-Beauharnois demandant une étude approfondie de la rivière Saint-Louis. 🌿

ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

Suite aux consultations publiques tenues à l'automne 2015, la MRC obtenait en mai suivant du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) un avis favorable quant à la conformité du projet, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Suite à ces démarches, la MRC entérinait par résolution l'adoption de son règlement 277 édictant son Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020. Suite à sa transmission au ministère, le PGMR entrait officiellement en vigueur en date du 24 septembre 2016. 🌱



DÉCHETS DOMESTIQUES

En 2016, forte de la mise en place depuis plusieurs années de nombreuses mesures de réduction et de valorisation des matières résiduelles, la MRC a diminué sensiblement le volume de matières destinées à l'enfouissement. 🌱

Ainsi, pour le secteur résidentiel, la quantité annuelle de matières enfouies **a régressé de l'ordre de 8%**



Passant de 25 323 tonnes métriques en 2015 (395 kg / hab.) à **23 309 t.m. en 2016 (363 kg / hab.).**



COLLECTE SÉLECTIVE

L'année 2016 constituait la 1^{ère} année d'un contrat de cinq ans pour la collecte des matières recyclables avec l'entreprise Environnement Routier NRJ Inc. 🌱

Cette intéressante performance démontre l'efficacité des programmes de sensibilisation et des mesures de réduction et de valorisation mis en place depuis plusieurs années.

Au plan statistique, la dernière année démontre une amélioration du rendement de la collecte sélective, **alors que l'on a récolté pas moins de 6 138 tonnes métriques de matières recyclables, en hausse de 4,5% par rapport à 2015 (5 860 t.m.).**





RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Parmi ces mesures et ces incitatifs, on doit souligner en 2016 l'excellente collaboration entre la MRC et ses municipalités, pour en arriver à mieux encadrer la gestion des matières résiduelles en milieu municipal et ainsi favoriser la réduction de l'enfouissement et la récupération des matières recyclables et valorisables.

La MRC a élaboré et présenté un modèle type de règlement municipal s'harmonisant aux actions et objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles

Après que la MRC ait élaboré et présenté un modèle type de règlement municipal s'harmonisant aux actions et objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles, voilà que les municipalités ont cheminé de leur côté avant d'en arriver à l'adoption de règlements spécifiques, une avenue qu'ont respectivement suivi les municipalités de Saint-Urbain-Premier, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Étienne-de-Beauharnois.

C'est dans cet esprit que la MRC a également prêté son concours et son soutien à la refonte des règlements en vigueur à Sainte-Martine et à Salaberry-de-Valleyfield. 🌱

ÉCOCENTRES

La MRC a poursuivi tout en cours d'année la promotion des trois écocentres municipaux de son territoire destinés à la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD), aux résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) ainsi qu'aux autres résidus et objets divers destinés au recyclage ou au réemploi.

D'ailleurs, la MRC a tenu en mars un vox-pop auprès des usagers de 2 des 3 écocentres, afin de jauger leur niveau de satisfaction du service. Au terme de l'exercice, les personnes interrogées étaient plutôt satisfaites des installations.

Depuis la mise en place de ces services à Beauharnois, Sainte-Martine et Salaberry-de-Valleyfield et l'optimisation de leurs périodes et heures d'ouverture, leur fréquentation a largement augmenté et les quantités de produits reçues ont littéralement bondi.

Ainsi, les trois écocentres ont reçu au total pas moins de 37 603 usagers en 2016, soit une augmentation de 12 239 utilisateurs par rapport à 2015, une impressionnante hausse de 48%!

Ainsi, un peu plus de 125 tonnes de peintures, huiles et autres RDD ont été détournées de l'enfouissement en 2016, en progression de 16% comparativement à 2015 (105 tonnes). Le volume de piles domestiques récoltées dans les 50 dépôts de la MRC (écoles et hôtels de ville) a pour sa part totalisé plus de 6 tonnes en 2016.

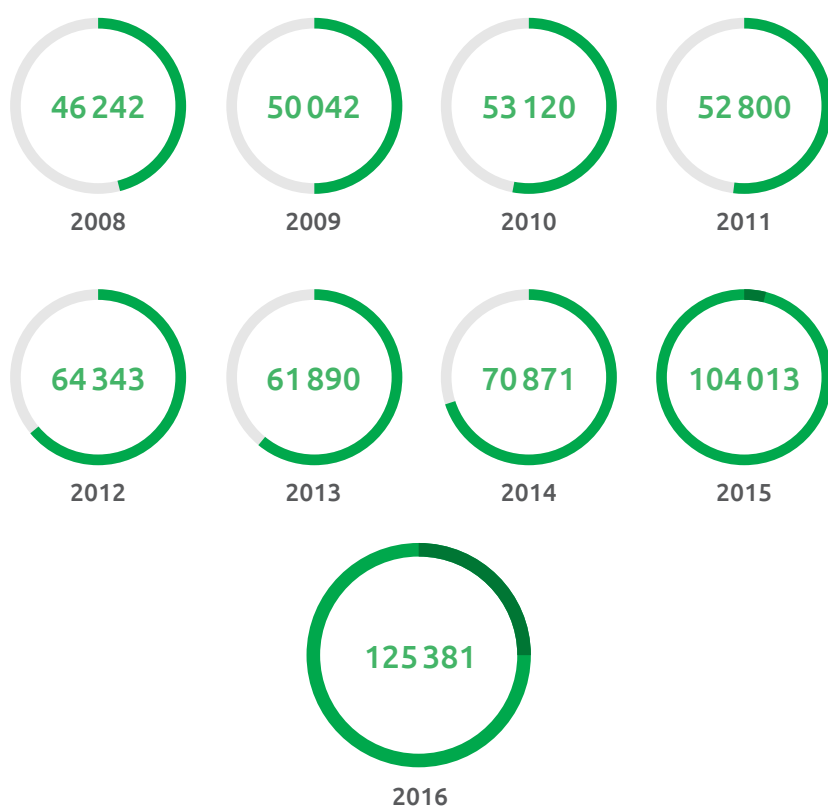
En ce qui concerne les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), près de 8 000 tonnes ont été détournées de l'enfouissement par l'entremise des écocentres.

Ces résultats sont d'autant plus probants qu'ont été acceptés aux écocentres l'an dernier, à des fins de recyclage ou de réemploi, les pneus surdimensionnés et les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, etc.). Dans ce dernier cas, pas moins de 58 d'entre eux ont été traités en 2016 pour des économies de 103 tonnes métriques de CO₂.

Que dire également, suite à la fermeture définitive au printemps de la Recyclerie Beauharnois-Salaberry, de l'adaptation des installations des écocentres afin de recueillir les appareils électriques et électroniques. À cela s'est ajoutée l'implantation d'un dépôt rattaché à l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE).

À sa lecture, le tableau suivant vous dresse d'ailleurs un portrait fidèle des énormes progrès enregistrés en matière de collecte de RDD depuis près de dix ans :

QUANTITÉ (EN KILOGRAMMES) DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) RÉCUPÉRÉS PAR LES ÉCOCENTRES DE 2008 À 2016





L'ESCOUADE VERTE ET LA SENSIBILISATION CITOYENNE

Voilà de nombreuses années maintenant que la MRC déploie sur le terrain en période estivale une équipe d'agents de sensibilisation, afin de convaincre la population d'adopter de bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles et de modifier ses comportements environnementaux dans la perspective d'un développement durable. Pour une quatrième année consécutive, la MRC formait d'ailleurs équipe avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield dans le déploiement de membres de l'Escouade Verte sur le terrain.

L'édition 2016 de l'Escouade Verte de la MRC était d'ailleurs formée de Rosalie Labelle-Leboeuf, Juliette Turcot, Anne Lévesque et Guillaume Soucy-Jalbert.

Les membres de l'Escouade Verte MRC ont donc été présents sur le terrain pendant une période de 11 semaines, soit du 31 mai au 13 août dans les municipalités de Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Sainte-Martine, Saint-Stanislas-de-Kostka et Saint-Urbain-Premier.

Les membres de l'Escouade Verte avaient principalement pour fonction de vérifier le contenu des bacs d'ordures ménagères et de recyclage et d'y laisser, le cas échéant, des accroche-bacs informant les citoyens des services disponibles pour leur permettre de recycler ou de valoriser leurs matières résiduelles.

L'équipe avait également comme responsabilités de tenir des kiosques d'information lors d'événements et de participer à la gestion des matières résiduelles sur le site. L'Escouade a aussi présenté des animations auprès des jeunes dans les camps de jour et sensibilisé les responsables d'industries, de commerces et d'institutions (ICI) aux façons de faire et aux moyens mis à leur disposition pour réduire leur volume de matières résiduelles.

**ESCOUADE
VERTE**

VOICI, EN CHIFFRES, LES RETOMBÉES DU TRAVAIL DE L'ESCOUADE VERTE 2016 :

- **1 094 ménages** sensibilisés à une gestion écoresponsable des matières résiduelles;
- **644 citoyens** rencontrés dans le cadre d'activités;
- **531 heures** consacrées à la gestion écoresponsable des événements;
- **396 heures** dédiées à l'observation du contenu des ordures ménagères;
- **265 enfants** sensibilisés aux problématiques environnementales;
- **195 heures** allouées à l'observation des bacs de recyclage;
- **152 commerces** sensibilisés à la gestion écoresponsable des matières résiduelles;
- **18 participations** à des événements municipaux.

De cette opération terrain de l'Escouade Verte se dégagent certains constats. Parmi ceux-ci, on retient la nécessité de poursuivre la sensibilisation auprès des citoyens quant aux services offerts, aux alternatives à l'enfouissement et aux pratiques écoresponsables dans la gestion de leurs matières résiduelles. L'analyse du contenu des bacs d'ordures témoignait encore d'une trop grande quantité de matières recyclables et valorisables destinées à l'enfouissement. 🌱



SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Un pas important a été franchi au cours de la dernière année à l'égard de la volonté de réduire le volume de matières résiduelles générées en milieu scolaire, alors que les MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent ont adopté le 25 février, de concert avec la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, un énoncé de vision commune et un plan d'action triennal (2016-2018). Cette entente de partenariat institutionnel a par la suite d'ailleurs été annoncée et partagée en conférence de presse le 22 novembre.

En signant cet énoncé de vision commune, les parties signataires s'engagent à poser différentes actions et initiatives devant contribuer à la réduction des matières résiduelles et créer les conditions propices à l'atteinte des objectifs établis à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ainsi qu'aux *Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC*.

Pour y parvenir, on entend favoriser l'implication et la participation de l'ensemble des directions d'écoles, du personnel et de la population étudiante des établissements de la Commission scolaire et uniformiser les efforts de sensibilisation, tout en offrant les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que se sont poursuivis en classe tout en cours d'année les ateliers de sensibilisation rattachés au programme « *Les 3RV à l'école: à l'assaut des déchets* ». Ainsi, pas moins de 18 animations ont été présentées en 2016 qui auront permis de sensibiliser environ 360 élèves. Depuis l'instauration de ce programme en 2012, ce ne sont pas moins de 168 animations qui ont été présentées dans les écoles, ayant ainsi permis de rejoindre un impressionnant bassin de 3 360 élèves depuis cinq ans.

Le soutien de la MRC au milieu scolaire s'est également traduit par une assistance technique au maintien des installations et à la relance du compostage domestique dans les écoles. 🌱





SOUTIEN ET SENSIBILISATION AUPRÈS DES ICI

Sachant que le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) génère à lui seul 41 % des matières résiduelles au Québec, la MRC a poursuivi au cours de la dernière année la sensibilisation et son soutien auprès des ICI de son territoire, afin de les aider à améliorer la gestion de leurs matières résiduelles.

Pas moins de 1932 établissements ont ainsi été contactés, desquels 213 d'entre eux ont répondu.

C'est dans cette perspective que la MRC a informé l'an dernier les ICI de la disponibilité d'une aide financière de RECYC-QUÉBEC proposant de rembourser les frais d'analyse de leurs besoins, ainsi que les frais d'achat de nouveaux équipements pour mettre en place de nouveaux moyens de récupération leur permettant de réduire le volume de leurs matières résiduelles.

De sorte à vérifier l'intérêt des ICI de son territoire envers ce «*Programme d'aide financière de Recyc-Québec pour la Performance des ICI en gestion des matières résiduelles*», la MRC s'est adjointe l'expertise d'une firme spécialisée.



En fonction des réponses obtenues, ladite firme rencontrait alors les intéressés pour évaluer leurs besoins et favoriser leur regroupement dans l'opération de collecte en prévision de leur participation au programme.

Pas moins de 1932 établissements ont ainsi été contactés, desquels 213 d'entre eux ont répondu, dont 3 ont décidé de se regrouper pour bénéficier de cette aide financière. Il s'agit en l'occurrence des entreprises *Rona Pont Masson* et *CEZinc*, de même que du *Collège de Valleyfield*.

La MRC a également produit l'an dernier une édition (2^e) revue et corrigée de son guide «*Mon entreprise VERT l'action*» initialement lancé en 2013 et qui vise à informer les ICI de son territoire des moyens mis à leur disposition pour réduire les quantités de matières résiduelles destinées à l'enfouissement.

Par l'entremise des membres de l'Escouade Verte, ce guide a d'ailleurs été promu et distribué auprès de 152 établissements commerciaux, industriels et institutionnels au cours de l'été dernier. 🌱



SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La MRC a pris l'initiative de participer l'an dernier à la Semaine québécoise de réduction des déchets qui prenait place du 15 au 23 octobre.

Pour l'occasion, la MRC a opté pour des activités de sensibilisation pro-«*Zéro déchet*» destinées à la population et aux membres de son personnel. Ainsi, en date du 18 octobre, les employés de la MRC bénéficiaient sur l'heure du midi d'un atelier-conférence de madame Cindy Trottier, du blogue *Tendance Radis*, alors qu'en soirée cette présentation était offerte au grand public, à laquelle près d'une trentaine de personnes ont participé.

Dans la foulée, les employés de la MRC ont été invités pendant une semaine à se prêter à l'exercice «*Zéro déchet*» en minimisant le plus possible la quantité de déchets normalement produits par leurs tâches et leurs repas. Quel ne fut pas l'heureuse satisfaction de voir que les 22 membres du personnel de la MRC ont relevé avec brio le défi, alors qu'on leur apprenait qu'ils avaient généré pendant la semaine moins de 1 kilo (0,816 grammes) de résidus, contrairement aux 10kg habituellement générés pendant cette même période!

La MRC a par la suite partagé cette expérience avec les municipalités, en leur transmettant un document de référence sur l'organisation d'une telle initiative. 🌱

AUTRES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

PARMI LES AUTRES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION TENUES EN COURS D'ANNÉE, ON RETIENT CELLES-CI:

- Participation au 5 à 7 communautaire à Salaberry-de-Valleyfield ayant pour thème l'environnement (**31 mars**);
- Participation au mercredi communautaire à Sainte-Martine (**6 avril**);
- Formation sur le compostage à Saint-Urbain-Premier (**26 avril**);
- Conférence sur le recyclage à la résidence «*Le Dufferin*» (**12 octobre**). 🌱

TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER

En 2016, en collaboration avec les municipalités, la MRC a poursuivi son soutien à l'implantation d'équipements de collecte et de récupération dans les parcs et lieux publics.

Ainsi, tout en cours d'année, la MRC a complété la phase finale de ses travaux quant à la détermination des emplacements des îlots de récupération dans le Parc régional et l'identification de fournisseurs locaux pour leur confection.



La MRC et les municipalités ont également bénéficié pour une dernière année de l'applicabilité du programme « Aires publiques municipales » de la Table pour la récupération hors foyer.

À ce dernier égard, pour l'ensemble de la durée du programme qui s'est étendu de 2008 à 2016, les municipalités auront donc obtenu de l'organisme l'appréciable somme de 49254\$ en soutien financier, alors que la MRC aura reçu 18015\$ pour ses équipements du Parc Régional.

BULLETIN LE MÖBIUS

La MRC a publié en 2016 la 5^e édition de son bulletin d'information annuel environnemental *Le Möbius* distribué par la poste auprès de l'ensemble des foyers de son territoire.

Cette publication a essentiellement pour objectif d'informer les citoyens sur les différents services offerts dans la région et sur les bonnes habitudes à adopter quant à la gestion des matières résiduelles. La parution avait pour thème « *Les écocentres à votre service* ».



COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Suite à l'entrée en scène en 2016 d'un nouvel entrepreneur de collecte des matières recyclables, la collecte et le traitement des pellicules plastiques agricoles recouvrant les balles de foin ont effectué un retour. Un nouveau service a également été ajouté, soit la récupération des plastiques de recouvrement de bateaux.

Au terme de la saison de collecte 2016, on estime à près de 6 tonnes la quantité de pellicules plastiques agricoles qui a pu être détournée de l'enfouissement.

ANCIEN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

Les travaux de suivi et d'entretien concernant l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC se sont poursuivis en 2016. Au menu, on retient:

- Le traitement du lixiviat vers l'usine d'épuration de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en vertu de l'entente en vigueur;
- La poursuite de la vigilance environnementale des lieux (lixiviat, eaux souterraines et biogaz);
- L'analyse des émissions de biogaz (migration) en fonction du plan d'action proposé par la MRC et accepté par le MDDELCC (puits de captage);
- La réalisation d'une étude sur la gestion des étangs désaffectés de traitement du lixiviat en vue de la disposition du contenu et de leur démantèlement.



LE COMPLEXE BIOM EN APPEL DE PROPOSITION

Le développement durable étant au cœur des préoccupations des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, et puisque le gouvernement du Québec interdira l'enfouissement des matières organiques d'ici 2020, les deux MRC ont choisi de se regrouper ensemble pour mettre en place un complexe intermunicipal de traitement et de valorisation des matières résiduelles organiques par biométhanisation et compostage. Le complexe BioM sera donc implanté dans le parc industriel de Beauharnois et desservira l'ensemble des 18 municipalités de ces deux MRC, soit près de 235 000 citoyens. 🌱



PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

Suite à l'appel de qualification lancé en 2015, c'est l'appel de proposition qui a marqué l'année 2016, où des firmes qualifiées ont été invitées à soumettre une proposition technique, opérationnelle et financière complète. Dans le cadre de cette démarche, BioM est assisté d'une équipe de consultants professionnels : PricewaterhouseCoopers au plan financier, SMi et Axor au plan technique et le cabinet Rancourt Legault Joncas au plan juridique. 🌱

CHANGEMENT À LA GOUVERNANCE

Le 25 février 2016, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenait sa première séance de l'année et accueillait à cette occasion les trois maires s'étant joints à l'équipe en janvier.

En l'occurrence, on confirmait l'arrivée au sein du C.A. de madame Maude Laberge (maire de Sainte-Martine), ainsi que de messieurs Jean-Claude Boyer (préfet de la MRC de Roussillon et maire de Saint-Constant) et Sylvain Payant (maire de Saint-Isidore).

Plus tard en 2016, M. Payant se verra d'ailleurs confier, dès le mois de juin, la présidence de la Régie pour un mandat initial d'un an, avec possibilité de renouvellement pour une deuxième année. M. Payant succédait ainsi au maire de Beauharnois, M. Claude Haineault, qui occupait cette fonction depuis le 19 juin 2014. 🌱



ENTENTE DE PRINCIPE AVEC GAZ MÉTRO

Le 1^{er} décembre dernier, le président de BioM, M. Sylvain Payant (maire de Saint-Isidore), confirmait la signature d'une entente de principe avec Gaz Métro.

Par cette entente, BioM s'engage à injecter dans le réseau gazier de l'entreprise, pour une période minimale de vingt ans, le biométhane qui sera produit à partir du complexe de biométhanisation et de compostage dans le nouveau parc industriel de Beauharnois.

En contrepartie, Gaz Métro s'engage à construire les infrastructures nécessaires à l'injection du gaz naturel renouvelable (biométhane), en mettant son réseau gazier à contribution et en assurant ainsi une liaison entre les producteurs et les consommateurs.

Cette heureuse nouvelle représente un jalon important dans l'avancement du projet pour la région, dans la mesure où ce partenariat majeur s'inscrit dans le cadre du marché du carbone et qu'il assure une distribution adéquate du gaz naturel tout en le rendant accessible à toute entreprise désireuse d'en faire l'achat pour ses opérations. 🌊



RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Le conseil d'administration de la Régie a adopté, lors de sa séance du mois de novembre, un règlement d'emprunt d'une valeur de 36 943 000 \$ pour la conception et la construction du complexe de biométhanisation et de compostage. À noter que la subvention de 27,8 M \$ provenant des gouvernements du Québec et du Canada sera dans ce contexte imputée au remboursement de ce règlement d'emprunt. 🌊

TOURNÉE MUNICIPALE D'INFORMATION

De sorte à informer le plus adéquatement possible l'ensemble des élus et des employés municipaux des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon de l'évolution du projet et des étapes à venir, l'équipe de BioM a amorcé une vaste tournée d'information adressée aux 18 administrations municipales désireuses d'en savoir davantage sur le projet.

Cette initiative s'est amorcée à l'automne 2016 et doit se poursuivre jusqu'au printemps 2017. En 2016, quatre municipalités avaient déjà été rencontrées, nommément Saint-Constant, Candiac et Saint-Isidore pour le territoire de la MRC de Roussillon et Sainte-Martine pour la MRC de Beauharnois-Salaberry. 🌊

BIOM EN MODE INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

En 2016, l'équipe BioM s'est véritablement mise en mode de sensibilisation sur le terrain, alors qu'elle a amorcé sa campagne d'information auprès de la population et multiplié ses interventions lors d'événements publics, afin de promouvoir l'implantation prochaine de la collecte des matières organiques. Sur le terrain, les citoyens rencontrés ont clairement démontré leur intérêt par rapport au projet et ont manifesté leur désir de participer à la collecte des matières organiques.

Après avoir été présente à l'Écomarché de l'île à Châteauguay et au Salon des 50 ans et plus à Saint-Isidore, voilà que l'équipe BioM marquait un autre grand coup le 29 octobre en tenant un kiosque lors de La Grande Fête de l'Halloween dans le Vieux – La Prairie. Plus de 12 000 personnes étaient présentes pour l'occasion, où petits et grands ont participé à la collecte des friandises et aux nombreuses activités organisées pour l'occasion.

Lors de cette même journée, l'équipe BioM du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry a également été présente lors de la Fête familiale de l'Halloween qui s'est tenue à la Place du Marché à Beauharnois.

Quelques jours plus tard, l'équipe de BioM était aussi présente avec son kiosque au Collège de Valleyfield dans le cadre de la semaine de sensibilisation à la réduction des déchets que tenait l'institution du 31 octobre au 4 novembre.



BIOM DANS LES MÉDIAS

Le projet BioM a également fait l'objet en cours d'année d'une bonne couverture médiatique régionale, que ce soit en presse écrite, dans les journaux locaux ou à partir de différents portails web, ainsi que sur les ondes de la Télévision du sud-ouest (TVSO) de Châteauguay.

Ce réseau a notamment diffusé à l'hiver 2016 un reportage intitulé «*De votre assiette à la biométhanisation*», de même qu'une entrevue en décembre avec le président de BioM et maire de Saint-Isidore, M. Sylvain Payant, lors de laquelle étaient notamment abordés l'entente de principe avec Gaz Métro et le bilan de BioM.



À VISIONNER SUR LE SITE WEB – WWW.MONBIOM.CA

Une nouvelle vidéo promotionnelle et explicative du projet a également été ajoutée en cours d'année au site de BioM et à laquelle la population est invitée à visionner. Cette vidéo intitulée «*Des gestes simples pour un maximum de résultats*» traite des avantages et des bienfaits de l'implantation prochaine de cette nouvelle collecte. 🌱



« MON BIOM » TIENT UN CONCOURS EN LIGNE

Dans le cadre de sa tournée d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de la population, l'équipe de BioM a organisé un concours en ligne qui s'est terminé au 17 novembre. 🌱

Au terme du concours, deux citoyens de la région ont mérité chacun une tablette iPad Air 2 de marque Apple.



PROJETS VITRINES

À l'initiative de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, et de concert avec le conseil d'administration de BioM et les conseils des maires des deux MRC, un premier projet pilote de collecte de matières organiques a vu le jour à compter de mai 2016 auprès de 300 ménages sur le territoire campivallensien.

Cette initiative avait essentiellement pour objectif de promouvoir l'arrivée prochaine de ce nouveau service municipal et de mesurer sur le terrain les différents paramètres opérationnels, que ce soit au niveau de la communication et de la sensibilisation, du taux de participation, du mode et de la fréquence de collecte, du traitement des matières organiques, etc. À ce jour, 74,4% des citoyens ont participé au projet pilote.

Dans la foulée de cette initiative, il a été convenu en fin d'année d'étendre pour le printemps 2017 cette expérience comme projets vitrines à deux autres municipalités du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, à savoir Sainte-Martine (250 portes) et Saint-Louis-de-Gonzague (150 portes). 🌱



À ce jour, 74,4% des citoyens ont participé au projet pilote à Salaberry-de-Valleyfield.

CONSEIL DE LA CULTURE

Les membres du Conseil de la Culture ont maintenu en 2016 la supervision de la mise en œuvre du plan d'action de la Politique culturelle de la MRC et veillé au bon respect des clauses et des responsabilités rattachées à l'entente en développement culturel signée avec le ministère de la Culture et des Communications.

En cours d'année, le Conseil a également effectué diverses représentations à l'occasion d'événements publics et formulé auprès des élus ses recommandations à l'égard de différents projets et dossiers culturels. 🌸

FONDS CULTUREL

Suite aux recommandations des membres du Conseil de la Culture et à l'entérinement par résolution du Conseil des maires, la MRC de Beauharnois-Salaberry procédait en date du 31 mai, à son siège social, à l'attribution des argents de son Fonds culturel 2016.

À cette occasion, le Fonds culturel de la MRC a alloué à 7 récipiendaires et 2 boursiers une somme totalisant 40 000 \$.

En conformité avec les objectifs et les orientations de sa Politique culturelle, la MRC rappelle qu'elle a développé ce programme de soutien financier afin de dynamiser les activités culturelles sur son territoire et d'encourager l'essor de cette facette de son économie.

VOICI D'AILLEURS LA VENTILATION DES ARGENTS ATTRIBUÉS PAR LE FONDS CULTUREL 2016:

ORGANISME / PROMOTEUR	MONTANT ACCORDÉ
Classival – Projet: 20^e anniversaire de Classival	3 000 \$
Pointe-du-Buisson/ Musée québécois d'archéologie Projet: Théoantha, histoires au fil de l'eau	7 500 \$
Harmonie de Salaberry-de-Valleyfield Projet: Nouvelle direction de l'Harmonie de Salaberry-de-Valleyfield vers l'excellence	7 000 \$
Festival Artefact Projet: Le Festival Artefact sort du Parc	5 000 \$
Café culturel <i>La Factrie</i> Projet: Programmation de lancement annuel	4 000 \$
Programme de revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) Projet: La Ruée vers l'art	7 900 \$
Société du Patrimoine de Sainte-Martine Projet: Répertoire de baptêmes et de sépultures de Beauharnois	1 600 \$
Sous-total	36 000 \$
BOURSE	
Sophie Descôteaux (Arts de la scène)	2 000 \$
Jelph Guillaume & Anik Leblanc (Arts visuels)	2 000 \$
Total	40 000 \$

La popularité et la notoriété du Fonds culturel de la MRC ne se démentent pas, alors que pas moins de 22 projets ont été présentés.

De nouveau, la MRC a également renoué pour une 4^e année avec l'attribution de bourses destinées à soutenir le travail des créateurs et des professionnels, ainsi qu'à favoriser la professionnalisation de nos artistes émergents.

À titre indicatif, ce sont donc 471 400 \$ qui ont ainsi été versés par le Fonds culturel depuis 2001 à quelque 127 organismes, associations, artisans et artistes du territoire, auxquels s'ajoutent depuis trois ans 9 boursiers. 🌸





ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE

L'année 2016 correspondait à l'année 3 de l'entente triennale conclue par la MRC avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Tout en cours d'année, la MRC a donc continué son implication au sein de projets de développement culturel s'inscrivant dans le cadre de cette entente. En voici d'ailleurs les évolutions marquantes :

SOUTIEN AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

En partenariat avec les municipalités, la MRC a poursuivi en 2016 ses actions destinées à valoriser le rôle des bibliothèques publiques et à les rendre davantage dynamiques et attractives auprès des utilisateurs.

À cet égard, on est intervenu en matière de promotion et de soutien à l'animation reliée aux livres et à la lecture. En plus de développer une programmation d'animations favorisant l'éveil à la lecture chez les 0-5 ans, on a aussi procédé à l'installation d'un circuit de « *boîtes à livres* » s'étendant à l'échelle des 7 municipalités. Grâce à cette initiative, l'usager est invité à bénéficier d'un service de dépôt et d'emprunt de type « *libre-service* ».

Des interventions se sont faites également afin de démystifier auprès des usagers, du personnel bibliothécaire et des élus l'image de la bibliothèque du 21^e siècle. Pour ce faire, une programmation d'activités diverses a été développée par les sept bibliothèques publiques du territoire, afin d'élargir leur offre de services.

INVENTAIRE PATRIMONIAL

L'année 2016 a permis de finaliser le rapport de caractérisation architecturale du territoire et de produire la version définitive de l'inventaire du patrimoine bâti, incluant les photos et les descriptions détaillées des bâtiments.

L'étape subséquente consistera à développer à partir de cet inventaire un outil de consultation pratique pour la clientèle à qui s'adresse ce type de données, notamment les municipalités.

CADRE DE GESTION EN ARCHÉOLOGIE

Tout au cours de la dernière année, on a terminé l'étude permettant d'identifier et de répertorier les zones à potentiel archéologique sur le territoire de la MRC.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que la MRC a prêté son concours à la Ville de Beauharnois en collaborant en novembre 2016 à la supervision du potentiel archéologique au moment de travaux réalisés à la Place du Marché pour l'aménagement et l'installation d'un panneau lumineux destiné à la signature urbaine.

LES MARQUEURS DE TEMPS: LAISSER SA TRACE

S'il est un fait marquant de 2016 rattaché à l'entente de développement culturel intervenue avec le ministère, on retient bien évidemment le **Prix du Patrimoine** obtenu du Conseil Montérégien de la Culture et des Communications (CMCC) en lien avec le projet «*Les marqueurs de temps laisser sa trace*» dont le but est de favoriser la participation culturelle des jeunes.

Ce projet, réalisé en partenariat avec les institutions muséales (Musée de société des Deux-Rives - MUSO et le Musée québécois d'archéologie Pointe-du-Buisson), le musée municipal de Sainte-Martine et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, fait appel à la concertation des forces vives de la communauté.

Par cette initiative, on entend ainsi faire découvrir aux élèves les richesses de nos institutions muséales, la grandeur de notre histoire régionale, ainsi que la diversité de notre offre culturelle en termes d'activités et d'attraits.

À titre d'exemple, des sorties éducatives ont été organisées au Musée québécois d'archéologie Pointe-du-Buisson, auxquelles pas moins de 785 élèves ont participé. Voilà autant d'ambassadeurs qui en ont parlé par la suite à leurs parents, ce qui a assurément incité par ricochet plusieurs familles à visiter les musées et les attraits régionaux; une initiative notamment louangée par les comités de parents des écoles primaires participantes quant aux valeurs pédagogiques et culturelles qu'elle véhicule.

MÉDIATION CULTURELLE AVEC LE MILIEU DES AFFAIRES

Dans le cadre de son entente avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), la MRC a mis de l'avant en 2016 un projet de médiation culturelle pour le moins novateur, le projet «*Arts-Affaires*», ayant pour but de favoriser la rencontre entre le milieu culturel et le milieu des affaires. Pour la MRC, le recours à la médiation culturelle est une occasion idéale de jeter des ponts entre l'art, la culture et la société.

Un projet a donc été développé l'an dernier en collaboration avec l'entreprise Jean Coutu de Beauharnois, une première pour la MRC sur son territoire.

Ainsi, en date du 21 septembre lors d'un événement de presse tenu en pharmacie, la MRC s'est réjouie de participer au dévoilement officiel d'une œuvre artistique intitulée «*Le jardin de l'apothicaire*», formée de vieilles bouteilles de parfum, de produits pour bébé, de rasoirs, de petits miroirs, etc.

La réalisation artistique a été conçue avec la collaboration des employés de l'établissement commercial, et même de certains clients, sous les précieux conseils des artistes Guylaine Sauvé et Monica Brinkman.

Au terme de l'exercice, les responsables de l'entreprise ont estimé que ce projet a non seulement permis de solidifier les liens entre les employés, mais qu'il a aussi suscité un fort sentiment de fierté. 🌸



LE CIRCUIT DES ÉPOUVANTAILS – UN AUTRE SUCCÈS RETENTISSANT

Le Circuit des épouvantails était de retour en 2016 pour une seconde édition dans une version améliorée et, à l'image de l'édition inaugurale, le succès a été au rendez-vous.

C'est en effet par une belle journée d'automne que plus de 100 personnes ont participé le 9 octobre à la journée de création du «*Circuit des épouvantails*» organisée par les municipalités et comités culturels, de concert avec la MRC.

Comme l'année précédente, le public a été invité à parcourir les 10 sites et à voter en ligne pour l'épouvantail «*coup de cœur*», courant ainsi la chance de se mériter une récompense tirée parmi 250\$ en prix décernés à cette occasion. Plus de 170 votes par Internet répartis au sein de près d'une cinquantaine de municipalités et villes au Québec ont en l'occurrence été comptabilisés.

Les trois «*coups de cœur*» ont été respectivement attribués aux entreprises suivantes: Exploitation Agricole Jodoin inc. à Sainte-Martine (Roxanne Bilodeau, artiste), ainsi que le Vignoble Cortellino (Monica Brinkman, artiste) et la Ferme Louis Rhéaume (Line Desrochers, artiste) de Saint-Urbain-Premier.

Le circuit des épouvantails a été bonifié dans sa version 2016, alors qu'une équipe de la MRC s'est déplacée sur différents sites afin d'offrir en dégustation aux visiteurs et aux familles conceptrices certains produits régionaux provenant d'une vingtaine d'entreprises agroalimentaires qui se sont associées comme partenaires à l'événement.

La MRC souligne également l'implication de partenaires financiers de l'événement, en l'occurrence le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec, par l'entremise du programme d'«*Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région*», ainsi que le Fonds de développement des territoires ruraux de la MRC. À cette liste s'ajoute la contribution de la Ville de Beauharnois, ainsi que des députés de Beauharnois et de Huntingdon, en l'occurrence messieurs Guy Leclair et Stéphane Billette.

VOICI EN TERMINANT LA LISTE COMPLÈTE DES ARTISTES PARTICIPANTS À CETTE ÉDITION 2016 :

- Hélène Latour
- Francis Coupal
- Sabrina Tardif
- Réjean Laniel
- Manon Desserres
- Évelyne Bouchard
- Roxanne Bilodeau
- Édith Cantin
- Monica Brinkman
- Line Desrochers
- Odette Daviault
- Renaud Ouimet (vidéaste)





JOURNÉES DE LA CULTURE

En 2016, c'était le 20^e anniversaire des Journées de la Culture. Il va de soi que la MRC de Beauharnois-Salaberry et son Conseil de la Culture ne voulaient, pour rien au monde, manquer ce rendez-vous annuel qui prenait place sous le thème officiel « *Toute la culture qu'on peut souhaiter* ».

Pour l'occasion, la MRC a de nouveau prêté son concours à la promotion de l'événement qui se tenait du 30 septembre au 2 octobre à l'échelle de ses sept municipalités. Les amateurs d'art et de culture ont eu droit à une programmation étoffée, alors que plus d'une vingtaine d'activités étaient offertes, répondant ainsi aux goûts et aux intérêts les plus divers.

Dans le cadre des 20 ans des Journées de la Culture, la MRC a décidé de s'inscrire elle-même à la programmation. En date du dimanche 2 octobre, entre 13 h et 15 h, l'institution municipale régionale a donc ouvert

les portes de son siège social afin de permettre au public de découvrir « *Les secrets de la Maison Kilgour* » par le biais d'une visite théâtrale et historique de cette maison ancestrale.

Bref, que ce soit au plan patrimonial, historique, théâtral, artistique, artisanal, musical ou encore littéraire, le public a de nouveau été au rendez-vous lors de ces Journées de la Culture 2016, alors qu'ils ont été quelques centaines à se présenter aux différents événements.

La MRC tient à remercier également les organisateurs de ces diverses activités, les municipalités, ainsi que les partenaires financiers pour leur apport à cette intéressante programmation, en l'occurrence les entreprises « *Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc.* », ainsi que « *Rancourt, Legault & Joncas* ». 🍷



CONCOURS PHOTO

Voilà déjà depuis plusieurs années que le concours photo de la MRC, parrainé par *Promutuel Assurance Vallée du St-Laurent*, suscite l'engouement parmi les amateurs et l'édition 2016 n'a pas fait exception, alors qu'une quinzaine de photographes ont participé en soumettant un total de 52 photos.

Ces photographes, tant en herbe que professionnels, ont donc été invités à soumettre leurs clichés en lien avec le thème officiel du concours portant sur «*Les trésors de la MRC*». Les participants, devant être résidents du territoire de la MRC ou y fréquenter une institution scolaire, courraient ainsi la chance de se partager 1 000 \$ en bourses réparties en quatre prix.

L'heureux récipiendaire du *Grand Prix Promutuel Assurance Vallée du St-Laurent* 2016, M. Réjean Gagné de Salaberry-de-Valleyfield, s'est attiré la faveur du jury pour sa photo intitulée «*Un banc invitant !*», où l'on apprécie l'atmosphère paisible d'un sentier pédestre et d'un banc de parc isolé en saison automnale au Parc des îles de Saint-Timothée.

Quant au «*Prix du Public*», attribué pour une deuxième année consécutive à l'auteur de la photo ayant récolté le plus grand nombre de «*J'aime*» (630) sur la page Facebook de la MRC, il fut remis à M. André (Bill) Major de Salaberry-de-Valleyfield pour sa photo dénommée «*Suivre sa voie*», où l'on y voit un plan rapproché de la voie ferrée reliant l'entreprise «*Allied Chemical*» sur l'Île-aux-Chats à Salaberry-de-Valleyfield.

PHOTOGRAPHES	MUNICIPALITÉ	TITRE DE LA PHOTO	PRIX – BOURSES
Réjean Gagné	Salaberry-de-Valleyfield	Un banc invitant!	500 \$ Grand Prix Promutuel Assurance Vallée du St-Laurent
André (Bill) Major	Salaberry-de-Valleyfield	Suivre sa voie	200 \$ Prix du Public
Manon Beauchamp	Salaberry-de-Valleyfield	Douceur d'un soir	150 \$ Coup de cœur – Adulte
Laurie Lavoie (étudiante au Collège de Valleyfield)	Coteau-du-Lac	Adrénaline	150 \$ Coup de cœur – Jeunesse

À noter que toutes les photos soumises au concours ont par la suite été exposées dans les mois suivants dans différentes salles d'exposition et endroits publics de la région ou à l'occasion d'événements spéciaux. Les photos 2016 peuvent aussi être appréciées via le site Internet et la page Facebook de la MRC. 📷



GALERIE MARIE ET PIERRE DIONNE

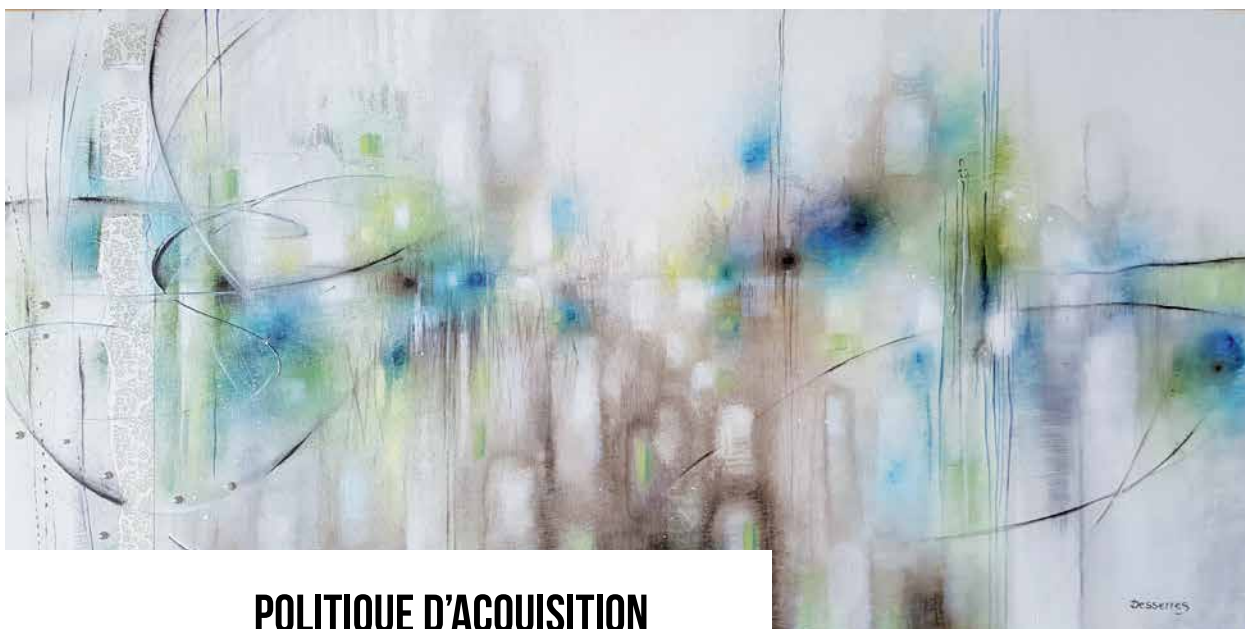
Depuis son ouverture, la Galerie Marie et Pierre Dionne de la MRC accueille les vernissages et les expositions afin de promouvoir le talent de nos artistes d'ici et faire rayonner leurs œuvres.

La dernière année n'a pas fait exception à la règle, alors que cet espace culturel a accueilli pas moins de 5 vernissages auxquels ont répondu au total des dizaines de personnes venues apprécier, au terme de la saison d'exposition, une centaine d'œuvres. 🍷

EXPOSITIONS 2016 À LA GALERIE MARIE ET PIERRE DIONNE

ARTISTES	PÉRIODES D'EXPOSITION	DATES DE VERNISSAGE
Suzanne Maisonneuve	18 janvier au 1er avril	21 janvier
Karine Dagenais	4 avril au 10 juin	6 avril
Robert Côté	13 juin au 19 août	16 juin
Francis Plourde	22 août au 14 octobre	25 août
Marc-André Robert	17 octobre au 16 décembre	20 octobre





POLITIQUE D'ACQUISITION ET DE CONSERVATION D'ŒUVRES D'ART

Dans le cadre de sa Politique d'acquisition et de conservation d'œuvres d'art, la MRC de Beauharnois-Salaberry a lancé l'automne dernier un appel de dossiers aux artistes du territoire, afin de recevoir des propositions pour l'acquisition d'œuvres d'art.

Il est prévu de procurer à l'oeuvre « Marécages » un important rayonnement en faisant circuler le tableau à l'échelle des sept municipalités.

L'œuvre «*Marécages*» de l'artiste Manon Desserres, résidante de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, s'est vu sélectionner par les membres du jury et a par la suite été recommandée aux membres du conseil des maires de la MRC. L'œuvre créée en 2014, un acrylique sur toile alliant des techniques mixtes, fut notamment exposée au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de l'exposition «*États d'âmes*» (TRACE 2015).

Rappelons que cette collection en devenir de la MRC est appelée à se déployer au fil des ans. La MRC entend notamment favoriser les pratiques novatrices en couvrant des disciplines phares aussi variées que sont la peinture, la sculpture, la photographie, les techniques mixtes, la gravure, les œuvres sur papier, les installations et les nouvelles technologies.

Il est d'ailleurs prévu par la MRC de procurer à l'oeuvre «*Marécages*» un important rayonnement en faisant circuler le tableau à l'échelle de ses sept municipalités, ainsi qu'aux sièges sociaux de ses principaux partenaires régionaux. 🍷

PRIX REYNALD-PICHÉ

C'est en présence d'un public à la fois séduit et comblé (72 personnes) que le Conseil de la Culture de la MRC de Beauharnois-Salaberry attribuait en date du 1^{er} décembre au Musée de Société des Deux-Rives (MUSO) à Salaberry-de-Valleyfield le Prix Reynald-Piché 2016, accompagné d'une bourse de 1 000 \$.

On rappelle que le Prix Reynald-Piché est décerné annuellement à un artiste ou à un organisme émérite du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry s'étant illustré et ayant eu un apport significatif dans le rayonnement de la culture.

Cette reconnaissance et cet hommage furent en l'occurrence adressés au Campivallensien Claude H. Vallée, un grand artiste multidisciplinaire de la région, qui a su avec succès au fil de sa carrière butiner entre le conte et la poésie, les idées et l'art de la parole, le dessin, la peinture, la photographie et la production, pour ne nommer que ces champs d'expression.

L'événement s'est déroulé en présence de membres du Conseil de la Culture de la MRC, dont sa présidente madame Karine Landerman, de même que de nombreux collègues de travail, parents et amis de M. Vallée, ainsi que de ses pairs de la communauté culturelle régionale.

Comme l'a si bien affirmé lors de son allocution ce professeur et orthopédagogue de formation, «*Voilà déjà plus de 50 ans que je fais de la création sur le territoire et que je l'habite de diverses manières, sans y réfléchir. Ma vie créative n'a pas été planifiée, mais elle s'est davantage inspirée des hasards de la vie. Pour moi, tout au cours de mon chemin de vie, trois fidèles compagnons m'ont toujours suivi et m'ont inspiré la direction à prendre. Ces compagnons de route ont respectivement pour nom «Créativité», «Sociabilité» et «Communication».*

Ma vie créative n'a pas été planifiée, mais elle s'est davantage inspirée des hasards de la vie. Pour moi, tout au cours de mon chemin de vie, trois fidèles compagnons m'ont toujours suivi et m'ont inspiré la direction à prendre. Ces compagnons de route ont respectivement pour nom «Créativité», «Sociabilité» et «Communication».

Par l'entremise des mots prononcés par la présidente du Conseil de la Culture, les élus de la MRC ont également joint leurs voix aux éloges transmis, afin de rendre hommage et d'adresser leurs plus sincères félicitations à cet artiste de renom pour sa vaste contribution au rayonnement de la culture. 🍷





LE PARC SE DOTE D'AMÉNAGEMENTS ADDITIONNELS

Dans un constant souci d'offrir à sa clientèle un séjour des plus agréables et une qualité relevée de services, le Parc régional de Beauharnois-Salaberry a procédé au cours de la dernière saison à de nouveaux aménagements au sein de son réseau.

AMÉNAGEMENT D'UNE HALTE VR

Conformément aux orientations du Plan de valorisation du Parc régional et de sorte à répondre à la demande croissante des excursionnistes et des touristes en visite dans la région, la MRC de Beauharnois-Salaberry s'est jointe à la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka et à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield afin de procéder à l'aménagement d'une halte pour véhicules récréatifs (VR) à la Halte des Plaisanciers à Saint-Stanislas-de-Kostka.

Dans le cadre de ce projet, on a effectué une réfection complète du stationnement et on a sécurisé davantage les lieux par un système d'éclairage.

Dans la foulée de l'inauguration de la halte en date du 22 juin, on a dénombré pour une 1^{ère} saison pas moins de 41 nuitées.

IMPLANTATION DE 3 STRUCTURES D'ACCUEIL

Le Parc a également procédé l'été dernier à l'implantation de 3 structures d'accueil aux abords de la piste cyclable, soit à la Halte des Villages (Saint-Louis-de-Gonzague), à la Halte au Fil de l'eau (Beauharnois) et à la Halte des Plaisanciers (Saint-Stanislas-de-Kostka).

Grâce à l'installation de ces panneaux signalétiques, l'utilisateur est ainsi en mesure de localiser les lieux touristiques et les entreprises de services à proximité du parc. D'ici 2019, il est prévu munir chacune des municipalités de la MRC de ce type de signalisation d'accueil. 📍



HÉBERGEMENT NAUTIQUE ET TARIFICATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU

Depuis quelques années, la MRC a institué une politique d'hébergement nautique à la Halte des Villages (ouest) et à la Halte de la Presqu'île, par laquelle les propriétaires d'embarcation de plaisance doivent assumer un déboursé pour leur permettre de passer la nuit avec leur bateau amarré au quai. Quelque 38 nuitées ont ainsi été comptabilisées l'an dernier.

La MRC a également institué en 2016 une politique tarifaire pour l'utilisation des rampes de mise à l'eau du parc situées à Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Stanislas-de-Kostka.

Ainsi, en cours de saison, on a dénombré pas moins de 881 utilisateurs des rampes de mise à l'eau (497 à la Halte des Plaisanciers et 384 à la Halte des Villages), permettant ainsi des recettes nettes d'un peu plus de 20 000 \$, une somme affectée à l'entretien des installations du Parc.

RÉFECTION DE PISTE

Dans la perspective d'accroître la sécurité des usagers, la MRC a planifié en fin d'année des travaux de réfection majeure concernant les tronçons de la piste cyclable situés en rive nord. Dans le cadre de cette démarche, la MRC, en partenariat avec la Société Vélo Berge, a obtenu un soutien financier de 477 250 \$ provenant du Programme d'infrastructure communautaire du Canada rattaché aux célébrations du 150^e anniversaire du pays.

Dans la foulée de la confirmation de cette somme, la MRC a adopté un règlement d'emprunt devant permettre la réalisation des travaux en 2017. Elle a aussi procédé en novembre 2016 à l'attribution du mandat d'ingénierie pour la confection des plans et devis. 🏗️

20^E ANNIVERSAIRE DU PARC RÉGIONAL

La dernière année a revêtu un cachet particulier pour les administrateurs du Parc, étant donné que cette infrastructure récréative et touristique en était à son 20^e anniversaire d'existence.

Afin de souligner l'occasion, on a notamment procédé à des travaux d'aménagement à la Halte du Canal à Saint-Stanislas-de-Kostka, dont une plantation de 20 arbres et le réaménagement du stationnement.

En cours de saison, on a également fait confectionner des chandails promotionnels du Parc qui ont été remis aux élus ainsi qu'aux membres du personnel de la MRC. De plus, on a muni l'équipe de vélo-patrouilleurs d'un tout nouveau maillot de vélo arborant une nouvelle image graphique et identitaire. 🍌



BORNE INTERACTIVE DU PARC

Dans le cadre de l'inauguration en juin dernier du centre d'interprétation d'Hydro-Québec, situé à proximité des installations de la centrale hydroélectrique de Beauharnois, la MRC procédait au dévoilement d'une nouvelle borne interactive du Parc régional de Beauharnois-Salaberry.

Les visiteurs du centre d'interprétation ont ainsi accès à cette nouvelle plate-forme tactile qui leur permet d'explorer le parc régional, d'en découvrir l'historique, ainsi que ses principaux attraits, dont le vaste circuit d'interprétation qui en fait sa réputation.

L'installation de cette nouvelle vitrine dédiée au parc régional résulte d'un partenariat développé entre la MRC et la société d'état; le parc régional s'avérant sans contredit l'un des plus beaux exemples de concertation et d'aménagement à s'être effectué au Québec entre Hydro-Québec et le milieu. 🍌



Photo : Hydro-Québec



LA VÉLO-PATROUILLE LA PLUS DYNAMIQUE AU QUÉBEC

À l'occasion des remerciements de fin de saison adressés aux vélo-patrouilleurs bénévoles du Parc régional de Beauharnois-Salaberry, on a saisi l'opportunité pour les féliciter de leur obtention en 2016 de la «*Selle dynamique*», un trophée emblématique décerné annuellement à la vélo-patrouille reconnue comme étant la plus dynamique au Québec.



Cette reconnaissance a été attribuée par l'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ) lors du «*Rendez-vous des vélo-patrouilleurs*» qui se tenait le 24 septembre à Lévis.

La MRC est particulièrement fière de sa vélo-patrouille, d'autant plus qu'elle est en fonction depuis déjà plus de 15 ans et que la plupart de ses membres revient d'année en année, certains comptant même à leur actif plus de 10 ans de patrouille !

La MRC est particulièrement fière de sa vélo-patrouille, d'autant plus qu'elle est en fonction depuis déjà plus de 15 ans

D'ailleurs, le bilan 2016 des 35 membres de la vélo-patrouille affiche à nouveau d'impressionnantes statistiques, alors que ceux-ci se sont partagés plus de 1800 heures de patrouille, lors desquelles ils ont effectué 325 interventions et participé à des événements ayant mobilisé plus de 20000 personnes.

Tout au cours de la saison, le travail des vélo-patrouilleurs a par ailleurs été appuyé par la présence des agents de la Sécurité-Parc et des cadets de la Sûreté du Québec, confortant ainsi les usagers quant à la sécurité entourant la pratique de leur loisir préféré. 🍷



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Dans la foulée de la loi 28 ayant entraîné une importante restructuration du développement économique et touristique régional, l'année 2016 correspondait pour le CLD Beauharnois-Salaberry à sa première année comme mandataire de la promotion et du développement touristique régional.

L'année 2016 correspondait pour le CLD Beauharnois-Salaberry à sa première année comme mandataire de la promotion et du développement touristique régional.

En lien avec cette responsabilité, la MRC s'est assurée de fournir au CLD tout le soutien, le support et la collaboration nécessaires pour l'aider à mener à bien cette fonction, notamment par une attribution budgétaire dédiée à ce créneau bien spécifique.

Ainsi, en cours d'année, la MRC a agi comme partenaire financier aux opérations de la navette fluviale, en plus de s'avérer un collaborateur publicitaire à la promotion du Parc régional.

Dans ce dernier cas, elle a étroitement collaboré à la parution d'imprimés promotionnels, à la présence de la région à différents salons, dont celle des vélo-patrouilleurs à un important événement à Québec. De plus, via le Fonds de développement des territoires (FDT), la MRC a aussi contribué financièrement au développement d'outils promotionnels. 🍷



LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (FDTR) 2014-2019

À l'image de l'année qui l'a précédé, 2016 s'est également avérée une année de transition, alors que le nouveau pacte fiscal des municipalités a entraîné la création d'un nouveau fonds de développement rural émanant du Fonds de développement des territoires (FDT).

En effet, suite à l'entente intervenue en septembre 2015 entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la MRC, cette dernière recevait les sommes dédiées à l'enveloppe du Fonds de développement des territoires.

Du même souffle, pour faire suite aux consultations auprès des milieux ruraux, la MRC adoptait en novembre 2015 sa Planification stratégique de la ruralité 2014-2019.

Par cette planification, on entend ainsi doter la MRC, les municipalités, les organismes sans but lucratif ainsi que l'ensemble des partenaires d'un plan d'action pourvu d'une assise et d'une orientation claires quant à la direction à prendre au cours des prochaines années en matière de mise en œuvre du développement rural du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

En parallèle avec ce nouvel outil de planification, la MRC a créé le Fonds de développement des territoires ruraux (FDTR) qui vient remplacer le Pacte rural 2014-2019. En complément, on a également produit un nouveau guide d'attribution du FDTR 2015-2016, ainsi que les formulaires qui y sont associés. 🍷



**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX**
MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Voici d'ailleurs le portrait sommaire des argents versés et / ou décaissés par le FDTR en 2016 (167 733 \$) en soutien à 8 projets, auxquels les promoteurs ont consacré pour leur part un total de 273 537 \$. Ainsi combinés, ces 8 projets ont généré des investissements totaux de 441 270 \$:

8 PROJETS SOUTENUS EN 2016

PROJET	PROMOTEUR	DESCRIPTION	INVESTISSEMENT CONSCRÉ PAR LE PROMOTEUR	FDTR	TOTAL
Structures d'accueil et de services dans le Parc régional de Beauharnois-Salaberry	Parc régional de Beauharnois-Salaberry	Nouveaux aménagements permettant d'accueillir les usagers et visiteurs du réseau cyclable.	20 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
Illumination du Parc du Méandre	Municipalité de Sainte-Martine	Mise en valeur du parc du Méandre par un jeu de lumières composé de projecteurs et d'ampoules à faible intensité sur les arbres en fonction de différents thèmes annuels ou ponctuels.	3 066 \$	7 154 \$	10 220 \$
Diagnostic (audit) des installations publiques	Municipalité de Sainte-Martine	Portrait de l'état structurel des principales installations sportives, culturelles et communautaires de la municipalité et planification des investissements à consentir au cours des prochaines années.	2 813 \$	9 187 \$	12 000 \$
Amélioration des aménagements des parcs publics	Municipalité de Sainte-Martine	Acquisition et aménagement d'équipements et d'un mobilier urbain en remplacement ou en ajout dans les parcs et espaces publics de la municipalité.	38 250 \$	89 250 \$	127 500 \$
Taxibus – part locale	Municipalité de Sainte-Martine	Mise en œuvre du service de transport collectif en milieu rural sur le territoire de la municipalité.	148 318 \$	1 682 \$	150 000 \$
Nouveaux aménagements pour le 150 ^e anniversaire de la municipalité	Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois	Aménagement du parc des Abris et du parc de la Rivière pour la tenue des célébrations entourant les festivités du 150 ^e anniversaire de la municipalité.	15 000 \$	30 000 \$	45 000 \$
Réfection du parc-école	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Nouvelles installations amusantes et attrayantes pour le développement psychomoteur, la coordination et la pratique du sport.	43 750 \$	15 000 \$	58 750 \$
Clinique mobile de santé	Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	Mise sur pied d'un service de prélèvement sanguin et de vaccination contre la grippe saisonnière pour une durée de six mois sur le territoire de la municipalité.	2 340 \$	5 460 \$	7 800 \$
TOTAL	8 projets (7 projets locaux et 1 régional)		273 537 \$	167 733 \$	441 270 \$



AUTRES DOSSIERS

Le service de développement rural de la MRC s'est grandement investi, au cours de la dernière année, au soutien de quelques autres projets et activités :

TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL

Le service de transport collectif Taxibus desservant depuis 2015 l'ensemble des municipalités rurales de la MRC, il n'est pas étonnant de constater que l'utilisation de ce service ait été en nette progression en 2016.

À preuve, l'utilisation du Taxibus s'est accrue de 40 % entre 2015 et 2016, le nombre d'utilisateurs passant de 2738 (2015) à 3833 usagers en 2016.

D'ailleurs, dans la foulée de ce nombre d'utilisateurs en constante croissance, les MRC du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry ont décidé en août d'officialiser leur partenariat dans ce service de transport collectif avec le dévoilement d'une nouvelle identité visuelle pour le Taxibus.

Cette association constitue une étape cruciale dans le développement de l'offre en transport en milieu rural des deux territoires puisqu'elle permet d'optimiser la gestion, l'opération et la promotion du Taxibus qui dessert la population des 13 municipalités du Haut-Saint-Laurent et des cinq municipalités rurales de Beauharnois-Salaberry.

L'accessibilité à un service de transport collectif sur un territoire génère un effet levier social et économique non négligeable, contribuant à la fois à l'attrait de nouveaux résidents et à la rétention de la population,

sans compter qu'il rejoint les objectifs liés à l'environnement et au développement durable. Ce genre de service est déterminant à l'essor d'une communauté et d'une région, puisqu'il permet aux citoyens d'accéder à un coût abordable aux principaux centres d'activités et de services des environs, que ce soit pour aller travailler, étudier, magasiner, aller à un rendez-vous médical ou se divertir.

Grâce à ce partenariat interterritorial, pas moins de 32 483 citoyens ont la possibilité de bénéficier, sur réservation préalable, d'un service de transport personnalisé s'arrêtant directement à leur porte, et ce, 7 jours par semaine.

Dans la foulée de ce rendement, il est clair que l'on entend poursuivre en 2017 ce service de transport collectif. Il est même planifié, avec la collaboration de la MRC partenaire du Haut-Saint-Laurent, de tenir plusieurs actions dans le but de rendre le service encore plus efficient. 🚗





CIRCUIT DES ÉPOUVANTAILS – VOLET PROMOTION AGROALIMENTAIRE

En lien avec le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC et la Planification stratégique de la ruralité (PSR) 2015-2019, il fut convenu en 2016 de bonifier l'offre du Circuit des épouvantails en greffant à l'activité culturelle une initiative de promotion des entreprises et des produits agroalimentaires du territoire de la MRC.

CETTE DÉCISION S'EST TRADUITE SUR LE TERRAIN PAR LA MISE SUR PIED DES ACTIONS SUIVANTES:

- Conception, impression et distribution d'une carte du territoire promouvant et identifiant l'emplacement des entreprises agroalimentaires se situant à proximité des 10 sites d'exposition du Circuit des épouvantails, de telle sorte à inviter les visiteurs et participants du circuit à se rendre découvrir lesdites entreprises.
- Identification et signalisation des entreprises agroalimentaires par une AFFICHETTE installée à leurs commerces les reliant au circuit.
- Tournée du kiosque d'information touristique (KIT) mobile (camion) auprès des sites d'exposition du Circuit des épouvantails, afin d'offrir aux visiteurs et aux participants du circuit des dégustations de différents produits régionaux.
- Tirage d'un panier de produits régionaux destiné aux participants des dégustations.



PROJET DE SOUTIEN AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

La Table de concertation des bibliothèques publiques de la MRC a poursuivi tout au cours de 2016 son mandat d'accompagnement et de soutien aux bibliothèques.

En collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et le Réseau Biblio de la Montérégie, ce comité de travail est intervenu à différents niveaux en cours d'année. Il a ainsi contribué à :

- Démystifier et mettre en valeur les services de la bibliothèque publique ;
- Développer un réseau de dépôt de livres en libre-service ;
- Développer une programmation d'animations et d'activités culturelles variées ;
- Développer des outils favorisant la mise en place d'activités autour du livre ;
- Développer des outils et des activités soutenant l'éveil à la lecture et à l'écriture pour les 0-5 ans.

PLAN ÉGLISE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

De concert avec la *Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain Fondation*, la MRC a accompagné les municipalités de Saint-Étienne-de-Beauharnois et de Saint-Stanislas-de-Kostka dans leurs démarches en lien avec le *Plan église de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*.

Lors de cette démarche, la caractérisation des bâtiments a été présentée aux conseils des municipalités respectives et on a convenu de la possibilité d'entamer des discussions avec les intervenants concernés.

TRANSPORT ADAPTÉ

La MRC a accompagné en 2016 la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois dans ses démarches auprès du ministère des Transports, afin qu'elle puisse bénéficier d'un service de transport adapté localement pour ses citoyens. Le dossier suit présentement son cours auprès des autorités compétentes. 🐾



ENCOURAGEMENT À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Tout en étant fidèle à son implication des précédentes années, la MRC a renouvelé en 2016 son partenariat au soutien et à l'organisation de l'activité promotionnelle des Journées de la persévérance scolaire.

Pour l'événement, pas moins de 55 bénévoles se sont relayés en cette journée pour sensibiliser des centaines de parents et d'adolescents à l'importance de ne pas décrocher et de persévérer à l'école.

Ainsi, la MRC a été partie prenante à la 5^e édition de la journée de mobilisation et de sensibilisation à la persévérance scolaire qui s'est tenue le 13 février auprès de huit établissements commerciaux.

Pour l'événement, pas moins de 55 bénévoles issus des milieux municipaux, politiques, éducatifs et scolaires (dont 21 élèves du programme d'études internationales), sociaux et communautaires, de même que des citoyens du territoire de Beauharnois-Salaberry se sont relayés en cette journée pour sensibiliser des centaines de parents et d'adolescents à l'importance de ne pas décrocher et de persévérer à l'école. 🍌





COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC a poursuivi ses travaux en 2016. Parmi les principaux dossiers abordés et traités figure l'importante réorganisation de la structure administrative de la Sûreté du Québec qui a été amorcée en 2015 et qui s'est finalisée au cours de l'année 2016.

Dans la foulée de cette restructuration, où quatre nouveaux districts territoriaux ont été créés, le poste de Beauharnois-Salaberry s'est vu désigner officiellement comme Centre de services pour le territoire des MRC des Jardins-de-Napierville, du Haut-Saint-Laurent et du Haut-Richelieu.

Alors que l'on a confié à M. Patrice Gauthier la direction de ce nouveau centre de services, la direction du poste Beauharnois-Salaberry a été attribuée au lieutenant Marc Robert qui a officiellement intégré le CSP en septembre.

Le CSP de la MRC a également renouvelé en date du 17 février, pour une 4^e année, l'entente de service avec la Sûreté du Québec quant à la participation de cadets dans le cadre de ses activités de sécurité publique.

Par ailleurs, la présidente du CSP et mairesse de Sainte-Martine, madame Maude Laberge, ainsi que la directrice générale de la MRC, madame Linda Phaneuf, étaient présentes le 10 mars à l'Hôtel Plaza lors de la traditionnelle collecte de sang de la Sûreté du Québec. 🍷





CAMPAGNE BON PIED, BON ŒIL

Suite à une expérience positive vécue en 2013 sur le territoire campvallensien, les membres du Comité de sécurité publique ont décidé en 2016 de régionaliser à l'ensemble des sept municipalités de la MRC la campagne «*Bon pied, Bon œil*» destinée à sensibiliser les piétons et les automobilistes à la sécurité aux feux de circulation et aux intersections piétonnières.

Pour l'occasion, la MRC s'est adjointe la collaboration de partenaires logistiques et techniques, tel que la Sûreté du Québec, le Service de Police de Châteauguay et la Société de l'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.).

Ainsi, pendant une période de quatre mois, soit de mai à août, les partenaires de campagne ont multiplié les démarches de communication et les actions de sensibilisation, que ce soit par la distribution de 5 000 nappes informatives dans les restaurants, l'émission de communiqués de presse, la tenue d'entrevues radiophoniques et télévisuelles, la confirmation de placements publicitaires sur le Web et dans les journaux ou encore l'installation d'affichage.

L'annonce d'une trentaine d'opérations policières sur le terrain appelées «*Attention, piétons!*» a d'ailleurs été faite en conférence de presse le 9 juin à l'Hôtel de Ville de Sainte-Martine, où l'on a notamment dévoilé l'originalité de la campagne par l'utilisation de bulles transparentes (*bubble ball*) à l'intérieur desquelles de fictifs piétons traversaient la rue afin d'illustrer l'importance de les protéger.

Pour ces opérations, les responsables de campagne et les corps policiers ont pu compter sur le travail des cadets de la Sûreté du Québec, des agents de la Sécurité-Parc de la MRC ainsi que sur l'implication de bénévoles issus des milieux municipaux et communautaires.





SÉCURITÉ NAUTIQUE

La sécurité nautique sur les différents plans d'eau de la MRC, particulièrement dans le secteur Baie-des-Brises en rive du lac Saint-François à Saint-Stanislas-de-Kostka, a constitué un dossier d'importance au cours de la dernière saison estivale.

De concert avec le comité des riverains stanois, la Sûreté du Québec a mis de l'avant différentes mesures pour atténuer la problématique, tel que de la prévention, la distribution d'information rappelant les principales règles de sécurité et de courtoisie à respecter, la tenue de points de contrôle et l'aménagement d'un corridor sécurisé sur le plan d'eau permettant aux propriétaires riverains d'accéder à leurs quais privés.

D'ailleurs, en cours d'année, la MRC a adopté une résolution favorisant un meilleur encadrement de la réglementation de la navigation de plaisance et des activités nautiques suite à diverses problématiques vécues sur différents plans d'eau de la région.

La MRC a adopté une résolution favorisant un meilleur encadrement de la réglementation de la navigation de plaisance et des activités nautiques.

Elle s'est notamment montrée solidaire d'une démarche de mobilisation entreprise par la députée fédérale, madame Anne Quach, consistant en la mise en circulation d'une pétition demandant au gouvernement du Canada de réviser le règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (bateaux). Cette initiative a notamment été annoncée en conférence de presse le 25 novembre dernier. 🌊

COMITÉ RÉGIONAL DU TRANSPORT

À leur 3^e année de fonctionnement, et pour des raisons à la fois pratiques et d'efficacité, les comités de l'autoroute 30 et du transport régional ont finalement fusionné en octobre 2016, pour ne former finalement qu'un seul et même comité dénommé « *Comité régional du transport* ». Les membres se sont à nouveau réunis à deux occasions, plus précisément en date des 21 avril et 20 octobre.

Plus tôt dans l'année, le 29 février, le ministère des Transports du Québec présentait aux intervenants régionaux les résultats d'une étude portant sur la « *Circulation des véhicules lourds sur la Route 201* », corroborant ainsi la problématique du camionnage excessif vécue au boulevard Mgr-Langlois.

Lors de ces réunions, d'importants enjeux de transport régional ont été abordés, qu'il suffise de mentionner la problématique du camionnage lourd sur le boulevard Monseigneur -Langlois, les règles entourant le transport hors normes, la signalisation autoroutière ainsi que la programmation annuelle des travaux prévus sur le réseau régional par le ministère des Transports. 🌿

LA SÉCURI-PARC ET LES CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DE RETOUR

Pour une 4^e saison estivale, les agents (4) de la Sécuri-Parc et les cadets (2) de la Sûreté du Québec ont fait équipe afin d'effectuer de la prévention dans les parcs et les lieux publics municipaux, informer et sensibiliser les jeunes et moins jeunes au respect des règles de civisme et pour escorter à quinze reprises des groupes de cyclistes à la traversée des ponts Larocque et Saint-Louis.



Tout au cours de l'été, les agents et les cadets ont également contribué à la tenue de la campagne « *Bon pied, Bon œil* », aidé à la gestion de la tarification des rampes de mise à l'eau et des aires de stationnement au Parc régional de Beauharnois-Salaberry, effectué de la sensibilisation au sujet de la sécurité nautique et assuré une présence auprès des *skatepark* et des Maisons de jeunes.

Dans l'ensemble, ces quatre agents et ces deux cadets ont effectué en cours de saison pas moins de 249 interventions diverses liées à plusieurs activités et événements municipaux. Ils ont également rencontré pas moins de 337 jeunes auprès desquels ils ont tenu 5 ateliers *Génie Vélo*. 🌿



SÉCURITÉ INCENDIE

La MRC en était, en 2016, à sa quatrième année de mise en œuvre de son schéma de couverture de risques. Nous vous établissons ci-après les faits marquants de la dernière année, plus spécialement à l'égard de la prévention et de la formation.

ÉVALUATION ET ANALYSE DES INCIDENTS

Dans la perspective d'établir un programme d'évaluation et d'analyse des incidents, les services de sécurité incendie (SSI) du territoire se sont engagés à fournir en cours d'année à la MRC des données fiables et complètes portant sur chacune de leurs interventions à l'intérieur ou à l'extérieur de leur territoire municipal. L'analyse de ces données est d'ailleurs prévue pour 2017.

De son côté, la MRC a amorcé la mise en œuvre de ce programme ayant pour but de cibler les endroits où investir davantage en matière de prévention et de mieux connaître le territoire afin d'accroître l'efficacité des services de sécurité incendie.

SENSIBILISATION DU PUBLIC

En 2016, les municipalités avaient la responsabilité de planifier la promotion de la «*Semaine de la prévention des incendies*» en collaboration avec les membres du comité régional de prévention des incendies du Suroît.

Pour la quatrième année consécutive, les municipalités des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Vaudreuil-Soulanges ont renouvelé leur partenariat, afin de promouvoir les activités de cette semaine thématique qui se tenait du 9 au 15 octobre, incluant la «*Grande évacuation*» qui prenait place le 12 octobre.

Plusieurs autres activités de sensibilisation ont été tenues pendant l'année par les différentes casernes sur le territoire de la MRC.

Notons parmi elles:

- Exercices d'évacuation dans les écoles;
- Exercices d'évacuation dans les résidences de personnes âgées (RPA);
- Formation sur les extincteurs de fumée;
- Sensibilisation publique lors d'activités municipales;
- Trois journées portes ouvertes dans les casernes;
- Sensibilisation à un magasin grande surface de Salaberry-de-Valleyfield durant la semaine de la prévention. 🍷



FORMATION

La MRC a maintenu en 2016 son entente en matière de gestion de la formation auprès de l'École nationale des pompiers du Québec, en vertu de laquelle la MRC et les municipalités ont bénéficié du ministère de la Sécurité publique d'un soutien financier de 34 250 \$. La MRC a ainsi procédé dans ce contexte à la planification de la formation selon les besoins de chaque municipalité et effectué les demandes d'équivalence.

En cours d'année, la MRC a convenu avec ses municipalités d'une entente financière portant sur la gestion de la formation des pompiers. D'ailleurs, en 2016, trois examens de formation de pompiers ont été tenus sur le territoire.

INSPECTIONS PRÉVENTIVES

Suite à l'engagement de ressources humaines supplémentaires, l'ensemble des municipalités de la MRC a tenu en cours d'année des activités d'inspection préventive à l'égard de milieux présentant des risques élevés d'incendie.

Alors que deux des municipalités rurales ont maintenu leur entente de service avec la MRC, deux autres municipalités ont partagé à compter de mars un préventionniste embauché par la MRC. Une cinquième a pour sa part procédé en juin à l'embauche d'une ressource à temps partiel.

MESURES D'AUTOPROTECTION

Afin de procéder à l'analyse des risques conduisant à la détermination des mesures devant retarder la progression d'incendie et/ou assurer une réponse plus rapide des services de sécurité incendie, la MRC a accompagné les municipalités locales en 2016 dans la mise à jour de leur plan de déploiement. Dans la foulée, la MRC, avec l'aide des services incendies du territoire, a mis à jour le répertoire de la disponibilité des ressources humaines et matérielles. 🌧



SÉCURITÉ CIVILE

En matière de sécurité civile, l'une des premières actions posées a d'abord été d'embaucher une stagiaire à qui on a attribué le mandat de réaliser un portrait général des risques, de tracer un historique des incidents et catastrophes s'étant produits sur le territoire de la MRC, ainsi que de cueillir de l'information auprès de chacune des villes et municipalités sur leur état de préparation en sécurité civile. Cette personne, assistée du coordonnateur-préventionniste de la MRC, a aussi œuvré à l'appropriation du logiciel de sécurité civile «*Background*» et collaboré à l'important développement du bottin des ressources devant y figurer.

La MRC a aussi fait appel à l'expertise d'une consultante, afin de l'épauler dans l'attribution de formations d'introduction à la sécurité civile auprès des organisations municipales. Cette ressource externe s'est adressée aux représentants des différentes missions liées aux mesures de sécurité civile, notamment en livrant une formation aux élu(e)s (mission politique) en tant que porte-paroles désignés auprès des médias, ainsi qu'aux responsables des communications.

Au cours de la dernière année, on a aussi développé un tronc commun pour les plans de mesures d'urgence, incluant la révision des procédures par mission. On s'est aussi assuré de produire pour chaque municipalité une cartographie utile aux mesures d'urgence et d'élaborer une stratégie destinée à communiquer les risques aux citoyens.

Sur un plan davantage stratégique et logistique, l'année 2016 a permis de progresser grandement quant à la phase 1 de mise à jour des plans de sécurité civile des municipalités locales conformément aux exigences du Ministère de la Sécurité publique. On a ainsi pu statuer sur bon nombre de priorités, telles que les centres de coordination municipaux, les centres de services aux personnes sinistrées, aux organisations municipales de sécurité civile (OMSC), aux schémas d'alerte, ainsi qu'au bottin des ressources.

Ce travail a permis de produire en toute fin d'année un Rapport d'analyse en sécurité civile ainsi qu'un Plan de mise en œuvre, ce dernier constituant un plan d'action que la MRC et les municipalités locales participantes pourront appliquer afin de maintenir leur progression en matière de sécurité civile. 🏠

PERSPECTIVES 2017

C'est avec la fébrilité des réalisations et des succès accomplis au cours de la dernière année que la MRC amorce avec enthousiasme la nouvelle année 2017. Au programme figurent à nouveaux d'importants dossiers et projets de développement.

Parmi ceux-ci, on retient la réalisation d'importants travaux de réfection devant être exécutés sur la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry, en rive nord du canal de Beauharnois. Pour ce faire, un règlement d'emprunt d'un peu plus de 1,7 million \$ a été entériné afin de réaliser le chantier en cours d'année.

L'année 2017 en sera une également significative quant au positionnement de la MRC, et de la Montérégie, à l'égard du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Le FARR sera doté d'une enveloppe de 30 millions de dollars la première année, un montant qui grimpera à 100 millions de dollars en 2021-2022 et que se partageront toutes les régions du Québec. Dans cette optique, il importera pour les régions de déterminer leurs priorités et de mettre en place les mécanismes de sélection des projets qui seront financés.

Que dire aussi d'une étape importante que sera 2017 en lien avec l'implantation, d'ici quelques années, du service de collecte des matières organiques (collecte de la 3^e voie).

C'est en effet en 2017 que se tiendront à Sainte-Martine, auprès de 250 portes, et à Saint-Louis-de-Gonzague (150 portes), des projets vitrines de collecte de résidus alimentaires et de résidus verts. Cette initiative permettra de promouvoir indirectement l'arrivée prochaine à compter de 2019 de ce nouveau service appelé à desservir 100 000 portes et un bassin de 225 000 personnes réparties sur le territoire des MRC de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry.

La prochaine année verra également le retour pour une seconde occasion de la campagne de sécurité publique « *Bon pied, Bon œil* » sur l'ensemble du territoire des sept municipalités destinée à sensibiliser les automobilistes et les piétons à l'importance de la courtoisie et de la prudence aux intersections et passages piétonniers.

En culture, la MRC prévoit poursuivre son travail associé à l'inventaire patrimonial des bâtiments de son territoire pour lequel elle planifie notamment produire en cours d'année certaines publications destinées au grand public.

Que dire en terminant de l'importance que revêtira l'année 2017 sur la scène politique municipale, alors que se tiendront des élections municipales à la grandeur du Québec.

Quoiqu'il en soit, les futurs élus de la MRC seront appelés à faire équipe afin d'œuvrer à la poursuite des projets de développement de notre collectivité et maintenir le rythme de croissance dont fait preuve notre territoire depuis déjà quelques années. 🌊

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ADMINISTRATION

Directrice générale
et secrétaire-trésorière
Linda Phaneuf

—
Directrice –
Administrative
et des ressources
humaines
Isabelle Perron

—
Secrétaire de direction
Linda Riach

—
Adjointe au greffe
et à la direction
Marie-Josée Leblanc

—
Technicienne
en administration
Josée Guionnet

—
Adjointe administrative
Jacqueline Roussy

—
Adjointe administrative
Marie-Claude Pinard

—
Adjointe administrative
Sylvie Poirier

—
Agente à l'administration
Audrey Pilon

—
Agente à l'administration
Josianne Lorange

—

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

—
Directeur – Aménagement
et développement du
territoire
Philippe Meunier

—
Aménagiste régional
Marc-André Gagnon

—
Aménagiste et conseillère
en géomatique
Françoise Hoarau

—
Conseillère cours d'eau
et ressources naturelles
Line Asselin

—
Conseiller en géomatique
**Francis
Couture-Bojanowski**

PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS- SALABERRY

—
Coordonnatrice
Valérie Binette

—
Contremaître
André Barrette

—
Opérateur d'équipements
et de machineries
Mario Ouellet

—
Préposé à l'entretien
Michaël Jagura

—
Préposé à l'entretien
Réjean Lemieux

—
Préposé à l'entretien
Julien Derepentigny

—
Préposé à l'entretien
Normand Leduc

—
Paysagiste
Gabriel Dubuc-Perras

—

CULTURE

—
Coordonnatrice
Geneviève St-Pierre

ENVIRONNEMENT ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

—
Coordonnateur
Patrice Lemieux

—
Chargée de projets
Alexandra Verner

—
Chargée de projets
**Christine
Bergeron-Verville**

COMMUNICATION

—
Coordonnateur
Guy Longtin

DÉVELOPPEMENT RURAL

—
Coordonnatrice
Lyne Charlebois

SÉCURITÉ INCENDIE

—
Coordonnateur
et préventionniste
Martin Argouin

—
Préventionniste
Jacob Bernier

SÉCURITÉ CIVILE

—
Chargée de projets
Édith Roussy

—

MENTION DE SOURCES PHOTOGRAPHIQUES

Blissful Creations

Communauté services conseils

Francis Plourde

Gaz Métro

Hydro-Québec

Jacques Smith

Karine Dagenais

Le Frugivore

Manon Desserres

Marc-André Robert

Marcel Lalonde

Martin Argouin

MRC de Beauharnois-
Salaberry

MRC de Beauharnois-
Salaberry –

Concours photo Promutuel
Assurance Vallée
du St-Laurent 2016,
Réjean Gagné photographe

MRC de Beauharnois-
Salaberry –
Concours photo Promutuel

Assurance Vallée
du St-Laurent 2016,
André (Bill) Major
photographe

Pierre Langevin

Pointe du Buisson –
Musée québécois
d'archéologie

Réseau de Télévision
du sud-ouest (TVSO)

Robert Côté

Sûreté du Québec

Suzanne Maisonneuve

ZEL Agence
de communication

CONCEPTION GRAPHIQUE

Communauté services conseils



2, rue ellice
Beauharnois (Québec) J6N 1W6

Tél. : 450 225-0870

Télec. : 450 225-0872

Courriel : info@mrc-beauharnois-salaberry.com

www.mrc-beauharnois-salaberry.com